

En cliquant sur n'importe quelle des rubriques du "Sommaire" vous accédez directement à la section désirée -

il se peut que certains numéros de page soient approximatifs.

Vous avez aussi accès à un bouton "Sommaire" sur tous les bas de page pour revenir directement au sommaire

Sommaire de la Revue du CEP N° 43

La trahison des intellectuels	Dominique Tassot.....	2
La peste du scientisme (1 ^{ère} partie)	Wolfgang Smith.....	9
"Alors nous racontons des histoires" à propos de l'évolution de l'homme.	
	Kyle Butt, M.A.....	15
Le génocide ukrainien	W. Kosyk.....	19
Le Linceul de Turin, victime d'Ulysse Chevalier	Emmanuel Poulle.....	23
Lorsqu'un paléanthropologue s'érige en maître à penser	
	Dr Jean-Maurice Clercq.....	42
Que penser du vaccin contre la grippe ?	Sylvie Simon.....	54
L'Art rendu à sa mission	Eric Davoust.....	62
Les quatre temps du christianisme	Yves Germain.....	74
Les étoiles confirment la Création	Jason Lisle, Ph.D.....	77
L'os: dur et tenace	Dr E. de V.....	84
Apparition	Carl Christaki de Germain.....	91

La trahison des intellectuels

Dominique Tassot

Résumé : Le Dr Christopher Bronk Ramsey, directeur du laboratoire de radiocarbone d'Oxford, vient d'admettre devant la BBC que la fameuse datation du Linceul de Turin, en octobre 1988, était peut-être fausse. Or dès 1989 des statisticiens avaient noté que les résultats publiés comme étant ceux d'Oxford n'étaient pas cohérents avec ceux des deux autres laboratoires. Mais le Pr Hall, alors directeur d'Oxford, refusa toute discussion. Ce déni de vérité, suite à des considérations humaines faciles à deviner, est une forme de trahison dont il est trop aisé de trouver bien des exemples. Dans les récents scandales de la médecine, on constate également que rares sont les autorités qui choisissent de démissionner plutôt que de cautionner ; et la justice, prompt à protéger les intérêts matériels, est mal armée contre des forfaitures pourtant plus nocives à la société que le vol ou le meurtre : la pollution des intellects atteint en l'homme l'image de Dieu.

Le restaurateur qui glisse du cyanure dans l'assiette d'un client sur lequel plane un « contrat », risque d'être jugé comme meurtrier ; de même le transporteur qui fait rouler un camion en surcharge engage sa responsabilité pénale. Mais les délits de la pensée jouissent d'une étrange impunité, alors que leurs effets sur la société sont, de par leur nature même, beaucoup plus graves : ce sont les esprits qu'ils empoisonnent, ce qui multiplie les dommages.

Car les idées fausses sont comme la fausse monnaie : produite par des escrocs, puis transmise par les honnêtes gens.

En février dernier, le directeur du laboratoire de radiocarbone d'Oxford déclarait à la BBC que la datation du Linceul de Turin, en 1988, était peut-être fausse. Pour bien mesurer l'importance de cet aveu, il faut se remémorer l'état des esprits il y a vingt ans.

Les résultats des études scientifiques sur le Linceul, notamment celles réalisées à partir de 1976 par les chercheurs américains réunis dans le STURP (Shroud of Turin Research Project), étaient parvenues au grand public.

Toutes ces diverses approches convergeaient à l'appui de l'antiquité et de l'authenticité du Linceul¹. La science rejoignait

¹ Les seules études réalisées par le STURP représentent plus de 150 000 heures de scientifiques hautement qualifiés opérant dans les meilleurs laboratoires

donc la foi, prenant ainsi le contre-pied de la propagande rationaliste et anticléricale qui, depuis plus d'un siècle, fondait son refus de croire sur une prétendue contradiction entre l'érudition universitaire et la Révélation.

Or dès l'annonce des résultats par le coordinateur désigné par le British Museum, le Dr Michael Tite, la presse du monde entier annonçait en fanfare que le Linceul était un faux du Moyen Âge (daté par le radiocarbone entre 1260 et 1390, avec une probabilité de 98 %). Et l'on précisait au besoin que ces 2 % résiduels ne signifiaient pas qu'il restât au Linceul la moindre chance d'être authentique : il s'agissait d'une probabilité minime que la date réelle sortît un peu de la fourchette annoncée, la rigueur scientifique et la nature statistique du résultat obligeant à admettre qu'une date telle que 1397 ou 1253 par exemple restait encore acceptable.

Il faut reconnaître que le choc intellectuel fut rude, tout particulièrement sur les scientifiques chrétiens : Oxford et le British Museum sont des noms qui comptent. Et le qualificatif « d'absolu » attaché aux radio-datations laissait peu de champ pour une contre-attaque : tous savent en effet quelle précision atteignent aujourd'hui les analyses physico-chimiques².

Une réplique organisée ne put se tenir qu'un an plus tard, avec le Symposium scientifique international qui réunit à Paris, en septembre 1989, la fleur des « sindonologistes » de l'ancien et du nouveau Monde.

(NASA, etc.). Le Linceul de Turin est incontestablement l'objet archéologique le plus et le mieux étudié au monde.

² On notera au passage que la première publication contestant scientifiquement la radio-datation du Linceul fut un petit livre rédigé par deux membres du CEP à la demande de l'éditeur François-Xavier de Guibert (*Le Linceul de Turin face au radio carbone*, par Jean-Maurice Clercq et Dominique Tassot, Paris, décembre 1988) : les auteurs pouvaient s'appuyer notamment sur les articles donnés par une agrégée de chimie belge, le Dr Marie-Claire Van Oosterwyck-Gastuche au bulletin *Les Nouvelles du CESHE*.

Entre temps la cause était entendue : l'Église s'était inclinée³, et la célèbre relique ne semblait plus désormais qu'une « icône vénérable ».

On avait déjà pu remarquer, le premier jour du Symposium, une absence regrettable : celle du Pr Hall, Directeur du Laboratoire de radiocarbone d'Oxford, le seul ayant accepté d'intervenir (sur les 3 laboratoires ayant fait la datation en parallèle, les deux autres étant Tucson (Arizona) et Zurich). La veille au soir le Pr Hall adressait aux organisateurs un télégramme prétextant d'un conseil d'administration de la General Electric⁴ pour charger son confrère du British Museum de lire à sa place le résumé de son intervention. Ainsi le Pr Hall ne serait pas là pour répondre aux questions que le Dr van Oosterwyck aurait pu poser et, en l'absence de la statisticienne du British Museum, le Dr Tite pouvait laisser sans suite les objections sur les calculs publiés dans *Nature* que soulevaient déjà Remy von Haelst et Philippe Bourcier de Carbon.

Mais ce réflexe prudent du Pr Hall, lorsqu'il comprit que le podium d'honneur parisien qu'il avait dû d'abord imaginer pouvait se transformer en fosse aux lions, n'avait pas joué à Pâques 1989, lorsqu'il accepta le modeste prix d'un million de livres sterling offert par une cinquantaine d'industriels pour récompenser celui qui avait soi-disant démontré que le Linceul était un faux médiéval et pour financer à Oxford une chaire d'archéologie scientifique (qui sera confiée...au Pr Tite).

Quand donc le Dr Christopher Bronk Ramsey (qui n'y est pour rien) vient nous dire près de vingt ans plus tard (le prélèvement d'échantillon fut réalisé le 21 avril 1988) que son laboratoire a dû se tromper, nous aimerions que le Pr Hall vînt s'expliquer lui-même. Qu'elle soit perçue ou non, qu'elle soit comprise ou non, il existe une **responsabilité des intellectuels envers la vérité**.

³ En la personne du cardinal Ballestrero, archevêque de Turin et « custode » du Saint-Suaire. Il lui faudra dix ans pour admettre publiquement qu'il avait été induit en erreur et pour désigner un coupable sous le terme collectif de Franc-Maçonnerie.

⁴ Vu la taille de ce groupe industriel, on a du mal à croire qu'un « Board of Directors » ait pu être improvisé à la dernière minute !

La question n'est pas qu'on ne puisse pas « mentir tout le temps à tout le monde » (selon le mot d'un Président américain) et que « rien ne soit caché qui ne sera dévoilé un jour » ; la question n'est pas non plus qu'il soit plus facile en ce domaine de se défausser sur autrui (la science est une œuvre collective) ; la question qui se pose plus que jamais est que les intellectuels, à leur manière, devraient eux aussi pouvoir être jugés, devraient eux aussi pouvoir et savoir reconnaître leurs erreurs et, si possible, les réparer.

Ceux qui, volontairement ou non, par perversité ou par incompetence, ont pollué nos esprits, devraient être tenus pour responsables tout comme les armateurs dont le navire a pollué une côte.

Le Dr Nathanson, aux États-Unis, a tenu à diffuser et à présenter lui-même le film d'un avortement, du jour où il comprit ce que représentait pour le fœtus cette opération banalisée qu'il avait tant de fois pratiquée en aveugle. Bel exemple de réparation : le mal fait ne peut disparaître (le temps est irréversible et c'est là le fondement de notre responsabilité), mais lui succède un bien qui le rachète et peut même le surpasser.

Force est de constater que l'exemple du Dr Nathanson est l'exception qui confirme la règle. Ainsi trois scandales viennent de secouer le monde médical et pharmaceutique : le vaccin contre l'hépatite B, l'hormone de croissance à base d'extraits thyroïdiens et le Zyprexa.

Dans ces trois cas il est clairement documenté que des sommités intellectuelles ont sciemment menti ou cautionné le mensonge. Certes des procès sont en cours et l'on peut espérer que les victimes seront de quelque manière dédommagées. Mais, comme le remarque le Pr Pierre Cornillot, fondateur et ancien doyen de la Faculté de médecine de Bobigny, à propos de l'hépatite B : « *Il y a quelque chose de pourri dans le fonctionnement de notre système de santé pour qu'aucun de tous ces grands personnages à tous les niveaux de décision, de contrôle ou d'exécution de cette folle équipée, n'ait pris sur lui de dénoncer ce scandale, de refuser d'y être associé et d'avertir des conséquences redoutables sur la santé des personnes vaccinées.* »⁵ Va-t-on condamner le directeur médical du laboratoire

⁵ *Votre Santé*, n° 101, mars 2008, p.3.

Pasteur-Mérieux, Benoît Soubeyrand, pour la plaquette affirmant « *La salive est un important vecteur de la contamination* », alors qu'on n'a jamais rapporté un seul cas de contamination transmise par la salive ? Va-t-on interroger le Pr J.F. Girard, alors Directeur général de la Santé, qui « *n'a pas hésité à affirmer en 1995 que l'épidémie avait tendance à s'étendre et que cette affection présentait un problème majeur de santé publique ! (cf. Le Généraliste, n° 1643, 1995) alors que l'Inserm et la Surveillance épidémiologique de la Courly montraient que l'on avait douze fois moins de cas d'hépatite B en 1992 qu'en 1978.* »^{5bis}

Que vaut une société qui juge sévèrement le comptable qui pioche dans la caisse de son entreprise, et qui couvre d'argent et d'honneur le célèbre « Doc », le pédiatre et psychologue Christian Spitz, chargé de « l'information », qui, toujours pour faire peur et justifier le lancement de la campagne de vaccination, sillonnait la France dans un camion Forum en annonçant que quatre milliards d'individus étaient touchés par le virus !^{5ter}

Mammon rôde et l'on veut bien comprendre qu'un enjeu économique important induise une présentation partielle ou biaisée de certains faits. Mais survient inévitablement le jour où se taire équivaut à une trahison. Et les intellectuels ne sont généralement pas prêts à se sacrifier pour la vérité. Avec les notions souvent sommaires qu'ils en ont, eux aussi d'ailleurs pourraient souvent dire avec Pilate : « qu'est-ce que la vérité ? ». Surtout s'il s'agit, selon la formule du Pr Philippe Decourt, qui l'a payé de sa carrière, de « vérités indésirables ».

Les sciences et la médecine ne sont pas les seuls domaines où le courage intellectuel peut être nécessaire. L'article du Pr Poulle sur Ulysse Chevallier en donne une belle illustration en Histoire. Il a fallu vingt ans pour qu'Oxford admette des torts dans la datation radiocarbone du Linceul de Turin, mais les adversaires de l'authenticité disposent d'un second argument « massue ».

C'est le « mémoire de Pierre d'Arcis », dans lequel cet évêque de Troyes se plaint au Pape que le clergé de Lirey montre au peuple

^{5bis} Ibid., p.11.

^{5ter} Ibidem.

une « peinture » présentée comme le vrai linceul du Christ. Si donc l'évêque dont dépendait Lirey affirme lui-même que le Linceul est une peinture, il n'y a pas à chercher plus loin⁶ !

Cet argument dialectique puissant a été constamment repris depuis que le chanoine Ulysse Chevallier, en 1900 et 1903, a édité les documents d'époque relatifs à cette affaire. Et depuis 1903 il semble qu'aucun historien n'était allé vérifier sur pièces la valeur de ce travail.

Il aura donc fallu cette fois un siècle pour que la désinformation élaborée par Ulysse Chevallier soit percée à jour, on le verra : le savant chanoine s'est tout bonnement permis de passer sous silence les corrections apposées à Rome même à une bulle pontificale, en donnant pour authentique la version primitive. Cette première version reprenait le mot de la plainte épiscopale à l'encontre « *d'une peinture ou d'un tableau (pictura seu tabula) en forme de figure ou de représentation du Linceul qu'on dit avoir été celui du Christ* ». La version annotée et corrigée (donc postérieure et définitive) ne parle plus de peinture. La nuance est de taille ! En 1900, lors de sa première publication, Ulysse Chevallier ne disposait que de la première version. Mais en 1903, il avait connaissance de la seconde. Il aurait donc dû la présenter comme telle et ne plus évoquer la première qu'en note, comme une variante. « *L'érudit unanimement respecté qu'était jusqu'à présent Ulysse Chevallier, comme l'écrit celui qui recensa l'article du Pr Pouille dans la Revue Internationale du Linceul de Turin, nous apparaît désormais comme un véritable escroc!* »*.

De telles paroles ne constituent pas une basse attaque ad hominem contre un savant que l'on n'arrive pas à contredire sur le terrain de la science ; elles ne font que juger à ses propres actes un homme qui s'est servi de l'autorité que lui donnait son érudition et

⁶ En réalité cet argument est de nulle valeur car l'image mystérieusement portée sur le Linceul n'a rien d'une peinture. C'est comme si l'évêque de Brest, à notre époque, emporté par une polémique contre le commandant de la rade, écrivait que son cuirassé est construit en bois de chêne ! Que vaudra un tel document, fût-il authentique, devant les historiens de l'an 2500 ? Rien sur le fond, car la critique externe suffit à le démonter ; tout, aux yeux du sophiste qui cherche d'abord à justifier une thèse.

* *RILT* n°29, juin 2007, p.9.

de la confiance que l'on fait d'ordinaire à ses collègues dans les détails de leur travail, pour imposer à une opinion abusée un parti pris d'autant plus inqualifiable chez un historien qu'il venait de découvrir la pièce authentique qui lui avait manqué. Mais il aurait fallu reconnaître en 1903 qu'on s'était trompé en 1900, donner à ses amis rationalistes l'impression que le chanoine, pour une fois, donnait dans la crédulité populaire.... toutes choses fort difficiles, beaucoup plus difficiles pour un intellectuel, population chez laquelle les satisfactions de la vanité l'emportent sur les séductions de Mammon.

On connaît l'expression de Clovis, entendant saint Remy lui décrire le Christ torturé par ses bourreaux : « Ah ! si j'avais été là, avec mes Francs ! » Ulysse Chevalier s'est trouvé en 1903 devant un cas de conscience crucifiant : d'un côté la vérité historique et la porte ouverte au surnaturel ; de l'autre la certitude d'être la risée des moqueurs et de voir se fermer la porte de plusieurs académiciens et amis influents. Il ne nous appartient pas de le juger au for interne. Le souci de savoir l'Eglise respectée dans les hauts lieux de la science a, certes, sa valeur. Mais les considérations humaines devraient s'effacer devant l'honneur de Dieu ; et la vérité comporte un caractère divin : transiger avec elle revient à céder au Père du mensonge, et donc à trahir la cause qu'on s'était proposé de servir.

N'est-ce pas une forme du péché contre l'Esprit, celui qui ne sera pas remis ?

*

*

*

SCIENCE ET TECHNIQUE

« Les rationalistes fuient le mystère
pour se précipiter dans l'incohérence »

(Bossuet)

La peste du scientisme (I^{ère} partie)* Wolfgang Smith**

Résumé : Impressionnés par les succès de la technologie, nous avons tendance à prendre pour vraie la représentation du monde que véhicule la science moderne. Or les scientifiques se contentent souvent d'idées philosophiques très sommaires, donc faciles à manier, mais dont ils font des principes absolus : comme si la réalité dépendait des idées que nous nous formons sur elle. Ce préjugé « idéaliste » nous a valu par exemple le « mécanisme universel », décrivant l'univers comme une horloge où le tout résulte de la seule interaction de ses parties. Ainsi la croyance scientiste confond les faits physiques et leur interprétation. On observe depuis Descartes une « bifurcation » entre l'objet corporel sensible (celui que nous percevons) et l'objet physique réduit à l'étendue et à la quantité. W. Smith, scientifique respecté et philosophe, montre

* Traduit de *The plague of scientific belief* (Homiletic and Pastoral Review, Avril 2000) par Claude Eon.

** Wolfgang Smith obtint à l'âge de 18 ans son B.A. en mathématiques, physique et philosophie de l'Université Cornell (Ithaca, N.Y.). Deux ans plus tard il obtenait son M.S. en physique à Purdue University (Indiana). Il poursuivit ses recherches en aérodynamique et ses travaux permirent la solution du problème de la rentrée dans l'atmosphère des vaisseaux spatiaux. Après avoir obtenu son Ph.D. de mathématiques à Columbia University (N.Y.) le Dr Smith enseigna à M.I.T., U.C.L.A. et Oregon State University jusqu'à sa retraite en 1992. Il a publié de nombreux articles de mathématiques sur la topologie algébrique et différentielle. Depuis toujours W. Smith a manifesté un intérêt soutenu pour la philosophie et la théologie. Tôt dans sa vie il éprouva un attrait pour Platon et les néoplatoniciens, puis il séjourna en Inde pour se familiariser avec la tradition védique. Il se consacra ensuite à la théologie et à la métaphysique catholiques. Outre ses nombreux articles, W. Smith est l'auteur de quatre livres: *Cosmos and Transcendence* (1984), *Teilhardism and the New Religion* (1988); *The Quantum Enigma* (1995, rev. ed. 2005) et *The Wisdom of Ancient Cosmology* (2003). Son souci principal est de démasquer les conceptions scientistes prises de nos jours pour des vérités scientifiques.

qu'il s'agit d'un « réductionnisme » injustifié, largement responsable de l'effacement des religions dans un monde trop influencé par le scientisme. Réciproquement, il estime que « ce que nous pensons de l'univers a de l'importance pour notre vie religieuse et spirituelle », fait que l'Eglise a tendance à mettre de côté, autre « bifurcationnisme ».

Rien de plus certain et digne de foi ne frappe les esprits contemporains que les découvertes de la physique, de l'astronomie, de la chimie, et récemment de la biologie moléculaire. Ce sont les "sciences dures" de notre époque, lesquelles par des moyens empiriques d'une ampleur et d'une précision qui stupéfient l'imagination, nous ont mis en contact avec des réalités fondamentales qui n'auraient même pas pu être conçues dans l'ancien temps. En outre, ce groupe de sciences a été pour ainsi dire "visiblement validé" aux yeux de tous, par les miracles technologiques qui nous entourent de toutes parts; comment alors peut-on mettre en doute – encore moins nier – ses découvertes ? En vérité on ne le peut pas; particules quantiques et champs, galaxies et quasars, molécules et code génétique, autant de faits indéniables, avec lesquels il faut désormais compter.

Nous devons cependant nous rappeler que les faits et leur interprétation ne sont pas la même chose. Et puisque, subjectivement, les faits sont invariablement associés à une certaine interprétation, il se produit que la science nous présente deux données disparates: des découvertes positives d'une part, plus une philosophie sous-jacente qui commande la formulation et la communication de ces découvertes. Dans sa réalité, la science n'est jamais cette entreprise purement empirique qu'elle a la réputation d'être, ce qui veut dire que les présupposés ontologiques et épistémologiques jouent inévitablement un rôle essentiel. De plus, ces divers articles de foi philosophiques sont rarement, si jamais, soumis à un examen critique par la communauté scientifique. Ce sont des idées fondatrices absorbées, comme par osmose, au cours de l'éducation scientifique; ils font partie, pourrait-on presque dire, de l'inconscient scientifique.

Et s'il arrive que l'un ou l'autre de ces dogmes enracinés fasse l'objet d'une discussion, la réponse typique de la part des scientifiques est de souligner, en guise de validation, le succès de l'entreprise scientifique : "ça marche!" nous dit-on. Cependant, en

réalité aucune croyance philosophique n'a jamais été validée par une découverte empirique; le fait est que la vérification aussi bien que la falsification par des moyens empiriques ne s'appliquent qu'aux propositions scientifiques et non aux philosophiques.

La séparation entre ces deux domaines n'est cependant que rarement entreprise par les scientifiques; ce n'est qu'en temps de crise extrême, lorsque les fondements de la science paraissent s'effondrer, que l'on rencontre une sérieuse réflexion sur ce genre de questions ; et même alors, de telles enquêtes ne sont poursuivies que par de rares aventuriers. Il faut un Einstein ou un Heisenberg pour descendre, pour ainsi dire, au niveau fondateur auquel les axiomes philosophiques commencent à se montrer.

En outre, ce que le public absorbe de ces découvreurs relève principalement de l'aspect technique de l'entreprise: on accepte les équations de la relativité ou le formalisme de la mécanique matricielle tout en ignorant le côté philosophique de l'affaire. On peut dire sans risque que les hommes et les femmes s'engageant dans le quotidien de la recherche scientifique ont tendance à ne pas trop s'intéresser aux subtilités philosophiques; ils sont ainsi enclins à conserver les axiomes philosophiques auxquels ils sont habitués depuis des années et qui ne pourraient être reconnus comme tels, et délogés, que par une enquête sérieuse et intense. Il en résulte que dans l'esprit des scientifiques d'aujourd'hui la bonne science et une philosophie de bas de gamme coexistent et sont, en fait, inextricablement entrelacées; comme John Haught, de l'Université Georgetown, l'a récemment exprimé: *"Quelques-uns des savants les plus éminents sont littéralement incapables de séparer la science de leur métaphysique matérialiste."*

Je puis maintenant exposer ma thèse principale: je prétends qu'en vertu de cette confusion les savants ont proclamé des opinions philosophiques de la plus douteuse espèce comme des vérités scientifiques établies, et qu'au nom de la science ils ont imposé à un public intimidé et crédule une vue du monde superficielle pour laquelle il n'y a, en réalité, pas la moindre preuve scientifique.

Même s'ils ont obtenu la confiance et l'admiration de la société grâce aux merveilles technologiques qu'ils ont produites, je maintiens que les scientifiques, en tant que classe, ont usurpé leur

autorité en prédisposant le public contre les hautes vérités de la religion.

Je ne suggère pas, bien sûr, qu'ils ont consciemment trompé les autres, mais je soutiens plutôt qu'ils ont eux-mêmes été induits en erreur sur les questions de philosophie, de métaphysique et de religion. En attendant, le fait demeure que ces "guides aveugles" exercent une influence inestimable sur l'éducation et la croyance du public, avec des conséquences désastreuses pour le bien-être humain à la fois ici-bas et dans l'au-delà.

J'utiliserai l'expression "croyance scientiste" pour désigner les opinions philosophiques qui se font passer pour des vérités scientifiques. Laissez-moi donner deux exemples. Pour le premier je prendrai le principe du **mécanisme universel**, ou ce qu'on pourrait aussi bien appeler l'axiome du déterminisme physique. L'idée est simple: le principe affirme que l'univers est constitué de matière dont le mouvement est déterminé par l'interaction de ses parties. Une fois donnée la configuration ou l'état initial de cette matière, après avoir établi les lois qui déterminent l'effet de ces interactions sur le mouvement qui en résulte, on est censé être capable, en principe, de calculer l'évolution future de l'univers, jusqu'au détail le plus infime. **Le cosmos est ainsi conçu comme une sorte de gigantesque horloge**, dans laquelle la partie interagit avec la partie pour déterminer le mouvement de l'ensemble. On sait que cette idée a commencé à prendre forme au 16^{ème} siècle et qu'elle a joué un rôle décisif dans l'évolution de la science moderne. A l'époque des Lumières, en fait, elle était presque universellement regardée comme une vérité scientifique établie.

Ainsi Hermann von Helmholtz, par exemple, un des éminents savants du 19^{ème} siècle, pouvait dire avec une tranquille assurance: *"le but final de toute science naturelle est de se réduire elle-même à la mécanique"* (sich in Mechanik aufzulösen).

Avec l'arrivée de la théorie quantique, cependant, le tableau a changé; car il s'avère que la nouvelle physique n'est pas compatible avec la prémisse mécaniste.

Pourtant, en dépit de l'indéterminisme quantique, plusieurs savants éminents continuent de soutenir le principe mécaniste. Albert Einstein lui-même, comme l'on sait, loin d'admettre que les

découvertes de la physique quantique avaient renversé le postulat classique, argumenta précisément dans le sens opposé.

C'est le principe du déterminisme, dit-il en effet, qui invalide la mécanique quantique comme théorie fondamentale. Ceci illustre très clairement le caractère philosophique et vraiment a priori du principe en question, et le fait que des propositions de ce genre ne peuvent être ni vérifiées ni falsifiées par des découvertes empiriques. Ce fait, cependant, demeure généralement méconnu, avec pour résultat que **le postulat du mécanisme universel conserve jusqu'à ce jour son statut d'article majeur de la croyance scientiste.**

Mon second exemple relève d'un niveau plus fondamental de pensée philosophique et va donc encore plus loin dans ses implications: appelons-le "**réductionnisme physique**" pour des raisons qui vont devenir claires. La thèse est liée à une hypothèse épistémologique, un postulat idéaliste pourrait-on dire, affirmant que l'acte de perception sensible se termine, non pas dans un objet extérieur comme nous le croyons, mais dans une représentation subjective de quelque nature. Selon cette façon de voir, la pomme rouge que nous voyons existe d'une manière ou d'une autre dans notre esprit ou conscience; c'est une image subjective, un fantasme que l'humanité a depuis toujours pris, par erreur, pour un objet extérieur. C'est ce que pensait René Descartes à qui nous devons les fondements philosophiques de la science moderne. Descartes chercha à corriger ce qu'il prenait pour les fausses idées de l'humanité sur les entités perceptibles en distinguant entre l'objet extérieur, qu'il appela *res extensa*, et sa représentation subjective dans l'esprit ou *res cogitans*.

Ce qui était précédemment conçu comme un seul objet (et qui est invariablement regardé comme tel dans la vie courante) a donc été coupé en deux; comme l'a dit Whitehead: "*il y aurait ainsi deux natures, l'une est conjecture et l'autre rêve.*"¹

¹ *The Concept of Nature* (Cambridge U.P. 1964) p. 30. Malgré son éminence comme philosophe et le fait que, avec Bertrand Russel, il est le père de la logique mathématique, les critiques de Whitehead contre les axiomes cartésiens ont suscité peu de réponses de la part de la communauté scientifique.

Il convient de noter que cette distinction cartésienne entre la "conjecture" et le "rêve" ne va pas seulement contre l'intuition commune de l'humanité, mais elle est également en désaccord avec les grandes traditions philosophiques, et tout spécialement le thomisme, où l'opposition devient pour ainsi dire diamétrale. Or, c'est cette discutée doctrine cartésienne, – que Whitehead appelle "bifurcation" – qui dès le début a servi de base de référence à la physique, ou plutôt à la conception scientifique du monde en fonction de laquelle nous interprétons habituellement les résultats de la physique. Et une fois de plus nous trouvons que les deux choses séparées – les faits physiques et leur interprétation habituelle – ont été unifiées, ce qui revient à dire que le principe de bifurcation fonctionne vraiment comme une croyance scientifique.

Je voudrais souligner qu'outre le fait que la bifurcation contredit les intuitions humaines les plus élémentaires aussi bien que les plus vénérables traditions philosophiques, il n'existe pas l'ombre d'une preuve empirique à l'appui de cette position hétérodoxe. Et il ne peut pas y en avoir puisque la physique peut très bien être interprétée sans recourir à la bifurcation, comme je l'ai montré dans une monographie récente.² Il appert en outre que, dès qu'on interprète la physique sans recourir à la bifurcation, les prétendus paradoxes quantiques – qui ont incité les physiciens à inventer les ontologies les plus bizarres – s'évanouissent d'eux-mêmes.

Il semble que la physique quantique s'est ainsi implicitement rangée du côté de la conception du monde pré-cartésienne.

Il reste à expliquer pourquoi j'ai qualifié la bifurcation de "réductionnisme physique." La raison en est claire dès que l'on revient au fondement de la vision du monde (Weltanschauung) traditionnelle.

La pomme rouge que nous percevons appartient de nouveau au monde extérieur; elle constitue un objet corporel, signifiant par là qu'il peut être perçu. La pomme "moléculaire", d'un

² *The Quantum Enigma* (Peru, Illinois: Sherwood Sugden, 1995). Un résumé utile du livre avec commentaire a été donné par le P. William A. Wallace dans "Thomism and the Quantum Enigma" *The Thomist* 61 (1997), pp.455-467. Voyez aussi Wolfgang Smith, "From Schrödinger's Cat to Thomistic Ontology" *The Thomist* 63 (1999), pp.49-63.

autre côté, à laquelle le physicien s'intéresse, est dépourvue de qualités sensibles et est donc imperceptible. Elle constitue ce que j'appelle un objet physique, pour le distinguer de l'objet corporel. **Du point de vue "bifurcationniste", cependant, l'objet physique est le seul objet qui existe dans le monde extérieur.** Le corporel alors est conçu comme n'étant rien d'autre que le physique. La pomme rouge – qui, d'un point de vue orthodoxe, existe! – est alors en effet "réduite" au physique: elle est identifiée à la pomme "moléculaire" telle qu'elle est conçue par le physicien. Le principe de bifurcation implique donc ce que j'appelle le réductionnisme physique; et l'inverse, c'est sûr, est également apparent.

Sous ces deux formes, la thèse cartésienne a été présumée pendant des siècles sans question par les savants comme par le public cultivé. Elle s'est incrustée dans les esprits scientifiques au point que même les anomalies de la physique quantique n'ont pas réussi à éveiller le doute. Comme l'un des philosophes des sciences l'a récemment admis en privé: "ceux qui travaillent sur le plan des physiciens trouvent qu'il est presque impossible d'éliminer le "bifurcationnisme" implicite dans leurs travaux." Alors, cette acceptation habituelle et non critique de la thèse cartésienne par "ceux qui travaillent sur le plan des physiciens" obscurcit effectivement son statut philosophique; et, comme c'est le cas pour toutes les croyances scientistes, le principe devient ainsi science par association, pourrait-on dire.

(Suite et fin au prochain numéro)

"Alors nous racontons des histoires" à propos de l'évolution de l'homme¹.

**Kyle
Butt, M.A.**

¹ Repris de: "So We Make Up Stories" About Human Evolution, Apologetics Press (<http://apologeticspress.org/articles/print/3641>).
Traduit par Claude Eon.

Présentation : Les réflexions d'évolutionnistes désabusés ne manquent pas ; mais la récente « sortie » de Richard Lewontin revêt une importance toute particulière vu son statut de professeur à Harvard et de spécialiste de la théorie de l'Evolution. D'autant qu'il s'exprimait devant l'Association américaine pour l'avancement de la Science (AAAS), organisation ancienne et influente, connue de longue date comme très active, y compris devant les tribunaux, pour défendre l'orthodoxie néodarwinienne.

En réalité, Lewontin n'a fait que relever une évidence : les fossiles des hominidés ne peuvent rien nous apprendre sur les mécanismes cérébraux que leurs crânes ont abrités. De sorte que nous ne savons rien sur l'origine de l'intelligence humaine. Et de préciser – c'est la petite phrase que a fait mal – « *alors nous racontons des histoires* » ! Mais nous serions tentés d'ajouter à l'intention de Lewontin : « Etes-vous bien sûr que l'origine de l'intelligence (et de la bipédie) sont les seuls points sur lesquels vous et vos collègues « racontent des histoires » ?

Richard Lewontin est le professeur titulaire de la chaire de recherche Alexandre Agassiz au Musée de zoologie comparée de l'Université de Harvard. La Harvard University Press le décrit comme l'un de leurs "plus brillants biologistes évolutionnistes." Professeur à Harvard depuis 1973, il a des références académiques parfaites, ayant acquis une notoriété mondiale comme auteur de plusieurs livres, dont *The Triple Helix*, *The Genetic Basis of Evolutionary Change* et *Biology as Ideology*.

Durant la semaine du 14 au 18 février (2008) le Dr Lewontin fut invité à s'adresser à l'*American Association for the Advancement of Science* lors de son assemblée annuelle à Boston, Massachusetts.

Michael Balter, écrivant pour le magazine *Science*, rapporta brièvement certaines remarques du professeur qui causèrent une belle émotion dans la communauté évolutionniste. Balter intitula son article "Comment a évolué l'intelligence humaine. Est-ce de la Science ou de la « Paléofantaisie » ?" Dans son premier paragraphe Balter ironise en disant que Lewontin "sait comment capter l'attention de son auditoire."

Qu'a donc dit Lewontin qui fut si remarquable et capable d'attirer l'attention ? Lewontin "*commença une séance intitulée « L'esprit d'un faiseur d'outils » en annonçant que les savants ne*

savent pratiquement rien sur la façon dont les hommes sont devenus si intelligents. Nous n'avons pas les traces fossiles de la connaissance humaine, alors nous racontons des histoires." Bien que Balter ait consacré le reste de son article à montrer tant bien que mal que les conclusions de Lewontin ne sont pas acceptées par tous les membres de la communauté scientifique, le coup dévastateur porté par Lewontin au scénario chéri de l'évolution du développement de l'homme ne pourra pas s'effacer si facilement.

James Randerson, le correspondant scientifique du *Guardian* anglais, écrivit un article intitulé "Nous ne savons rien de l'évolution du cerveau" dans lequel, lui aussi, mentionna le discours de Lewontin. Celui-ci avait intitulé son exposé "Pourquoi nous ne savons rien de l'évolution de la connaissance." Randerson relate que, dans sa conférence, l'éminent professeur de Harvard "*rejeta systématiquement chacune des hypothèses faites sur l'évolution de la pensée humaine, pour conclure que les savants sont toujours complètement dans le noir sur la manière dont la sélection naturelle suscita l'augmentation massive de la taille du cerveau dans la lignée humaine.*"

Lewontin dirigea alors son attention sur les indices fossiles. Randerson résume les propos de Lewontin en disant : "*Le principal problème est la pauvreté des témoignages fossiles. Malgré une poignée d'hominidés remontant à 4 millions d'années ou à peu près, nous ne pouvons pas être sûrs qu'un seul d'entre eux soit sur la même lignée ancestrale que nous. Beaucoup sinon tous pourraient être des branches latérales.*"

Randerson poursuit: "*Pire encore, les fossiles que nous avons sont difficiles à interpréter. « Je n'ai pas la moindre idée de ce que la capacité crânienne [d'un fossile hominidé] signifie », confessa Lewontin. Que nous dit une taille donnée de cerveau sur les capacités de l'animal qui lui correspond ?*"

Évidemment, les propos de Lewontin battent en brèche tout ce que le bon peuple a été amené à croire sur l'évolution de l'homme. Les magnifiques dessins montrant des créatures ressemblant à des singes évoluant graduellement en ligne droite vers l'homme s'étalent depuis cinq décennies sur les murs des laboratoires de science, dans les manuels et les magazines

scientifiques populaires. On nous a raconté que les témoins fossiles des hominidés sont si complets qu'ils fournissent la preuve irréfutable de l'évolution de l'homme. On nous a affirmé que nos "ancêtres" fossiles indiquent exactement quand nos arrière-grands-parents ont commencé à marcher debout, quand ils ont acquis de meilleures capacités de connaissance et quand ils sont devenus ce que nous sommes.

Lewontin n'en avait pas encore terminé avec la ligne officielle de l'évolution des fossiles hominidés. Randerson nota que Lewontin *"doute même que les paléanthropologues puissent savoir avec certitude quelles espèces marchaient debout et lesquelles se traînaient sur leurs articulations. Or la station debout est cruciale pour libérer les mains et leur permettre de faire d'autres choses utiles."*

Quelle fut alors la conclusion de Lewontin concernant l'ignorance répandue dans la communauté scientifique sur l'évolution supposée de l'homme ? Il dit: *"Nous avons de très sérieuses difficultés à essayer de reconstruire l'évolution de la connaissance. Je ne suis même pas sûr de ce que nous voulons dire avec ce problème."*

La bombe lâchée par Lewontin sur l'assemblée annuelle de 2008 de l'AAAS laissera dans son sillage un ravage dévastateur et durable chez les évolutionnistes. Il a discrédité 50 ans de propagande évolutionniste orchestrée.

Randerson conclut son résumé des déclarations de Lewontin en observant: *"L'un dans l'autre, malgré des milliers d'articles et d'innombrables pages de couverture du National Geographic, nous n'avons guère progressé pour comprendre comment notre organe le plus compliqué et mystérieux [le cerveau] est apparu."*

Après avoir passé en revue les déclarations de Lewontin et les divers articles de journaux les relatant, il nous reste à mettre en alerte le lecteur:

Souvenez-vous de cet article la prochaine fois que vous verrez en première page du *National Geographic* l'histoire d'un hominidé avec un regard de philosophe ! Souvenez-vous en

lorsqu'on vous racontera des histoires d'hominidés marchant debout, leurs mains rendues libres pour se gratter le menton et réfléchir ! Souvenez-vous en lorsqu'on vous montre sur NOVA un chimpanzé accomplissant des tours de mémoire pour une banane ou écrasant des bestioles avec un caillou ! Souvenez-vous en lorsqu'un monceau d'études scientifiques sur l'évolution de l'homme est invoqué comme témoignage lors d'un procès pour savoir si les étudiants doivent être autorisés à avoir une pensée critique sur l'évolution dans les classes de science !

Références:

-Balter, Michael (2008) "How Human Intelligence Evolved –Is It Science or "Paleofantasy"?" *Science*, 319 [5866]:1028

[On-line]: <http://www.sciencemag.org/cgi/content/full/319/5866/1028a>

-"Paleofantasy: Brain Evolution is Mere Storytelling" (2008) *Creation/ Evolution Headlines*, February 22.

[On-line]: <http://www.creationsafaris.com/crev200802.htm>

-Randerson, James (2008) "We Know Nothing About Brain Evolution"

Guardian, [On-line]: <http://blogs.guardian.co.uk/science/>

2008/02/the distinguished biologist pr.html

HISTOIRE

*"Si l'homme est libre de choisir ses idées,
il n'est pas libre d'échapper aux conséquences des idées qu'il a choisies."*

(Marcel François)

Le génocide ukrainien¹

W. Kosyk

¹ Repris de *L'Est européen*, n° 256, oct-déc. 1999

Résumé : La famine organisée par les communistes en Ukraine au cours des années 1932 et 1933 a fait de 5 à 7 millions de victimes. Il s'agit donc d'un génocide majeur du vingtième siècle, d'autant que l'Union soviétique a pu exporter 1,7 millions de tonnes de blé pour chacune de ces deux années. Se basant notamment sur le témoignage de Vassili Grossman, W. Kosyk montre qu'il s'agissait bien d'un acte délibéré pour briser le peuple ukrainien (la paysannerie avait déjà eu près de 2 millions de massacrés ou de déportés lors de la « dékoulakisation » de 1930-1931). De tels faits méritent d'être connus et médités.

« Le XXe siècle a connu plusieurs génocides. L'opinion internationale se souvient généralement de deux d'entre eux : le génocide arménien et le génocide juif. Mais en 1932-1933 eut lieu un autre génocide de la même importance : le génocide ukrainien. Ce fut un génocide des plus atroces car, par la famine, une mort lente et horrible, ayant conduit des gens à la folie et des actes de cannibalisme.

En un peu plus d'un an, du printemps 1932 à septembre 1933, la Russie communiste a réussi à exterminer de cinq à sept millions d'Ukrainiens.

La famine fut organisée d'une façon efficace. En 1931, l'Etat s'empara de la récolte et ordonna la réquisition de tous les produits alimentaires se trouvant chez les paysans. Ces réquisitions durèrent tout au long de l'hiver 1931-1932. En hiver 1932, les villages d'Ukraine n'avaient plus rien à manger. Avant la fin de l'hiver, les gens ont commencé à mourir en masse.

Pour obtenir les résultats escomptés, le régime communiste empêcha la population ukrainienne d'aller chercher de la nourriture dans les villes (fortement russifiées) ou dans les autres régions de l'Union soviétique, notamment en Russie où il n'y avait pas de famine. Les perquisitions continuèrent en 1932 et pendant l'hiver 1933. Pour interdire aux gens de profiter de la récolte, le gouvernement communiste russe adopta une loi sur la « protection de la propriété socialiste », qui permettait de tuer ou de déporter des gens pour avoir ramassé ne serait-ce qu'un épi de blé. Le blé ukrainien et les produits alimentaires furent stockés et gardés par la troupe. Et alors que des millions d'Ukrainiens mouraient de faim,

l'URSS exporta 1,7 million de tonnes de blé en 1932 et autant en 1933 !

En 1932-1933, sur la riche terre d'Ukraine, le peuple ukrainien connut des souffrances inimaginables. Pour survivre, les gens mangeaient tout, même les rats, l'herbe, l'écorce. De nombreuses personnes perdirent la raison avant de mourir.

Pourquoi cette famine-génocide ?

Les révisionnistes procommunistes ou prorusses, comme Nicolas Werth, l'expliquent généralement par la résistance du paysan ukrainien à la collectivisation. Mais cette explication est un faux-fuyant. En 1932, plus de 77% des exploitations paysannes d'Ukraine étaient déjà collectivisées (contre 60% en Russie et 48% en Biélorussie ; c'est donc dans ces deux pays que le pouvoir communiste aurait dû se venger des lenteurs de la collectivisation). Par ailleurs, la paysannerie ukrainienne était déjà brisée et terrorisée par la dékoulakisation (liquidation des paysans aisés), qui eut lieu en 1930-1931.

Entre 300 et 500 000 paysans, y compris des enfants, avaient été massacrés en Ukraine pendant cette première étape de la collectivisation, et environ 1 500 000 furent déportés en Sibérie. Dans son récit *Tout passe*, Vassili Grossman, témoin des événements en Ukraine, a livré la réflexion suivante à propos de cette action : « *Les koulaks sont des parasites...il faut soulever les masses contre eux et les anéantir tous en tant que classe, ces maudits...Et pas de pitié ! Ce ne sont pas des hommes, ces créatures-là...*

Pour les tuer, il fallait déclarer que les koulaks n'étaient pas des êtres humains, tout comme les Allemands disaient que les Juifs n'étaient pas des êtres humains. C'est ce qu'ont dit Lénine et Staline : les koulaks ne sont pas des êtres humains... ».

Ce sont des raisons politiques qui ont conduit les gouvernants communistes moscovites à organiser le génocide du peuple ukrainien. Décidé de faire de la nouvelle Russie (« patrie du socialisme » !) une puissance économique et militaire d'envergure mondiale, ils voulaient accélérer la construction de cette puissance par l'industrialisation et la collectivisation. Pour cela, ils avaient besoin de l'Ukraine qui représentait plus de 60% de toute la production industrielle de l'Union Soviétique. Or, l'Ukraine se

souvenait encore de son indépendance, perdue en 1920. Il fallait donc briser le peuple ukrainien, empêcher ses aspirations à la liberté et à l'indépendance de se faire jour, et par conséquent détruire ce que le pouvoir appelait le « nationalisme ukrainien bourgeois ». C'est à cela qu'a servi la famine-génocide.

On a isolé la campagne ukrainienne des villes, et l'Ukraine des autres républiques soviétiques et du monde extérieur. Une triple isolation. Certains affamés des villages réussirent à atteindre les villes. Vassili Grossman relate : « ...*au milieu de tout ce monde (de la ville), les affamés rampent : enfants, hommes, jeunes filles. On croirait voir des sortes de chats ou de chiens décharnés, à quatre pattes, et non des êtres humains* ». Il existe des témoignages également sur l'aspect ethnographique de la tragédie : le pouvoir communiste a voulu changer le « matériel ethnographique » (selon l'expression d'un diplomate étranger en poste à Kharkiv) de ce peuple qui ne voulait pas du communisme et n'acceptait pas la domination russe.

Vassili Grossman a rappelé comment se vidait le village. « *La famine était totale, la mort frappa. D'abord les enfants et les vieillards, ensuite les personnes d'âge moyen. Au début, on les a enterrés, ensuite on a cessé de le faire. Il y avait des cadavres partout, dans les rues, dans les cours...Ceux qui sont morts les derniers sont restés couchés dans leurs maisons.*

Le silence se fit. Tout le village mourut... Nous autres qui travaillions dans l'administration, on nous a ramenés en ville ».

En pleine famine, quand les villages ukrainiens se sont vidés des paysans, morts de faim, Moscou envoya en Ukraine non seulement des dizaines de milliers de fonctionnaires de l'appareil de l'Etat et du parti, mais également des colons russes. Selon les archives, à la date du 28 décembre 1933, 21 856 familles (plus de 117 000 personnes) ont été envoyées en Ukraine avec leurs chevaux, vaches, etc.

Le communisme s'est avéré un instrument efficace pour la politique de colonisation et de russification de Moscou. Le monde civilisé se doit de se souvenir de ce génocide.

*

*

*

Des nouvelles du site anti-évolutionniste

Le site « **noevolution.org** », sur lequel peut être vu et téléchargé le film *L'Évolution, science ou croyance*, ainsi qu'un « bonus » du Pr Joseph Seifert, vient d'être mis à jour. Il comporte désormais, outre les versions française et anglaise, les **versions en italien, en espagnol et en polonais**. A faire savoir à vos correspondants étrangers.

Le Linceul de Turin, victime d'Ulysse Chevalier¹ Emmanuel Poulle*

Résumé : Dans un « mémoire » de 1389 l'évêque de Troyes, Pierre d'Arcis, se plaignit au pape Clément VII de l'obstination des chanoines de Lirey à exposer malgré son interdiction un faux Suaire du Christ qu'il qualifie de « peinture ou tableau ». Le pape répondit par une bulle du 6 janvier 1390 intimant le silence à l'évêque sous peine d'excommunication et autorisant sous certaines

¹ Repris de la *Revue d'Histoire de l'Eglise de France*, t.92 (n°229) Juillet-Décembre 2006, où l'on trouvera en outre le texte complet de la bulle de Clément VII, du 6 janvier 1390, dans ses différentes versions.

* Ancien Directeur de l'Ecole des Chartes, Membre de l'Institut (Académie des Inscriptions et Belles Lettres), Vice-Président du Centre International de Paléographie latine, Directeur du Département Historique et Iconographique du CIELT (Centre international d'Etudes sur le Linceul de Turin).

conditions la poursuite des ostensions. Ce mémoire fut édité en 1900 par le chanoine Ulysse Chevalier, médiéviste respecté et membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Il constitue depuis lors l'argument historique le plus puissant des adversaires de l'authenticité du Linceul dit aujourd'hui de Turin : si un contemporain, de surcroît évêque du lieu, affirmait lui-même que c'était un faux, la cause est entendue !

Au terme d'une étude attentive des documents publiés en 1900 et 1903 par Ulysse Chevalier, le Pr Poulle s'est rendu compte que le chanoine avait sciemment et habilement biaisé la présentation des versions de la bulle pontificale, ce qui, en replaçant les documents dans leur contexte (une polémique entre l'évêque et les chanoines, Pierre d'Arcis ayant aussi fait appel au Roi de France pour que le bailli de Troyes retire aux religieux de Lirey la garde du Linceul), détruit de fond en comble l'argumentation d'Ulysse Chevalier et met en cause sa probité scientifique.

Ceux qui s'opposent à l'authenticité du Linceul de Turin trouvent dans le dossier relatif à cette relique deux soutiens de taille : les conclusions de l'expertise au carbone 14 réalisée en 1988, et la position exprimée par le chanoine Ulysse Chevalier dans les années 1899-1903.

Ces deux soutiens ont paru suffisants, par exemple, à Mgr Victor Saxer, dans une mise au point récapitulative du dossier parue en 1990, pour conclure que la question de la non-authenticité du Linceul était définitivement réglée² : conclusion prématurée, puisque, dès l'année suivante, il s'attirait une réponse sèche mais argumentée du R.P. Vittorio Marcozzi.³

Depuis quinze ans, la bibliographie sur le Linceul de Turin s'est considérablement accrue, non pas que le dossier proprement documentaire ait beaucoup progressé (on en reste aux documents exhumés par Ulysse Chevalier), mais parce que les expertises scientifiques se sont multipliées, explorant toutes sortes de pistes, qui ne sont d'ailleurs pas toutes dignes du même intérêt. Les partisans de l'authenticité continuent néanmoins de se voir inlassablement opposer les conclusions du carbone 14 et les documents réunis par U. Chevalier.

² Mgr V. Saxer, « Le Suaire de Turin aux prises avec l'histoire », dans *RHEF*, t.76 (1990), p.21-55.

³ V. Marcozzi, « Le Suaire de Turin : un faux à faire disparaître ? », *ibid.*, t.77 (1991), p.326-328.

Je n'ai pas de compétence pour discuter directement de l'expertise au carbone 14, sur laquelle je me borne à indiquer que des scientifiques plus qualifiés que moi portent un jugement très critique, contestant tour à tour le principe même de l'application de l'expertise en question à un objet archéologique soumis, au long d'une histoire en site non protégé, à trop d' « accidents polluants », le choix des échantillons sur lesquels elle a été faite, et même des négligences dans le protocole expérimental qui aurait dû être suivi. Je puis seulement dire que, en tant qu'historien, je constate que les conclusions tirées du carbone 14 quant à la datation du Linceul s'avèrent incompatibles avec la filiation qui peut être établie entre la relique aujourd'hui conservée à Turin et sa représentation dans un manuscrit ordinairement désigné comme le « codex Pray », représentation dont il peut être prouvé que la date est nettement antérieure à celle qu'assigne le carbone 14 à la relique turinoise.⁴

Je voudrais revenir sur l'enquête d'Ulysse Chevalier, dont la contestation a jusqu'à présent été insuffisante, malgré les critiques virulentes et bien documentées de Don Luigi Fossati qui, à plusieurs reprises depuis plus de quarante ans, a souligné les conclusions, différentes de celles que voulait imposer U. Chevalier, qu'il fallait tirer des documents disponibles⁵. Car, alors que la notoriété dont bénéficie le chanoine fait, de façon trop générale, accepter sans discussion son point de vue sur le Linceul, je me propose de montrer que, dans cette affaire, son comportement n'a pas été celui d'un historien digne de ce nom.

⁴ Le codex Pray est fréquemment invoqué comme témoin important du Linceul de Turin depuis que le Pr Lejeune l'a identifié comme tel (« Etude typologique des suaires de Turin, de Lier et de Pray », dans *L'identification scientifique de l'homme du Linceul, Jésus de Nazareth*, actes du symposium scientifique international, Rome 1993 [Paris, 1995], p.103-109 et ill.14). Sur la date du codex Pray, voir en dernier lieu E. Poulle, « Le saint Suaire et la datation du codex Pray, The holy Shroud and the dating of the codex Pray », dans *Revue internationale du Linceul de Turin*, n° 25 (2003), p.6-19.

⁵ Les articles les plus récents : Don L. Fossati, « Le vicende polemiche di Lirey, i più antichi documenti sulla Sindone », dans *Studi cattolici*, n° 287 (janvier 1985), p.23-31 ; et « Il memoriale di Pierre d'Arcis et gli scritti di Clemente VII al vaglio della critica », dans *L'identification scientifique...*, p.113-121.

L'enquête d'Ulysse Chevalier a pris la forme d'une vingtaine de brochures⁶, dont les plus importantes pour l'historien, parce qu'elles comportent un bel ensemble de documents édités, sont parues respectivement en 1900 et 1903 : *Etude critique sur l'origine du Saire de Lirey-Chambéry-Turin*, et *Autour des origines du Saire de Lirey*⁷. Mais il va de soi que cette vingtaine de brochures, dont le titre est souvent très proche, sinon même répétitif, se complètent mutuellement et qu'elles constituent un dossier homogène.

Bien que né dans la région parisienne en 1841, Ulysse Chevalier⁸ a fait toute sa carrière dans le Sud-Est, une carrière ecclésiastique qui l'a conduit d'une cure en Dauphiné à divers canonicats et à l'enseignement, d'abord au grand séminaire de Romans où il professa l'archéologie (1881-1887), puis aux Facultés catholiques de Lyon dans la chaire d'histoire ecclésiastique (1887-1906). Parallèlement, au long d'une vie d'un peu plus de quatre-vingts ans, il a mené une belle activité d'érudit, étant membre de

⁶ Elles sont énumérées dans la bio-bibliographie du chanoine publiée en 1912 : *M. le chanoine Ulysse Chevalier, son œuvre scientifique, sa bio-bibliographie*, nouv. éd. publiée par les soins de la Société d'archéologie de la Drôme (Valence, 1912), p.47-48 : les travaux d'U. Chevalier y sont énumérés par grands thèmes, et, dans chaque thème, regroupés par leur objet : les articles sur le Linceul figurent, dans la rubrique « Liturgie », sous les n° 122-142. Je n'ai pas retrouvé d'autres travaux que le chanoine, mort en 1923, aurait consacrés à la question du Linceul après 1912, et notamment pas la nouvelle édition de *l'Etude critique* qu'il annonçait dans *Autour des origines* (p.7), et qui devait comprendre « l'histoire de la controverse, augmentée de plusieurs documents », sans doute ceux qu'il venait d'exhumer. Peut-être parce qu'il aurait « été sommé de ne plus rien écrire sur la question » (P. B. Bollone, *101 questions sur le saint Saire* [Saint-Maurice, 2001], p.92).

⁷ La première est parue dans le *Bulletin d'histoire et d'archéologie du diocèse de Valence*, t.20 (1900), p.113-167, et la seconde dans les *Mémoires de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, 3^e série, t.7 (1903), p.237-312. Toutes deux peuvent être consultées en tirés-à-part publiés les mêmes années pour faire partie de la *Bibliothèque liturgique*, t.5, 2^e et 4^e livraisons.

⁸ Notice dans J. Leclant (dir.), *Le second siècle de l'Institut de France, 1895-1995, recueil biographique et bibliographique des membres associés étrangers, correspondants français et étrangers des cinq académies*, t.I (1999), p.284-285.

diverses sociétés locales (essentiellement dans le Sud-Est) ou de grandes sociétés nationales auxquelles on est admis par cooptation telles que les Antiquaires de France ou la Société de l'Histoire de France. La reconnaissance internationale lui est venue avec son élection comme membre de diverses instances scientifiques européennes aussi prestigieuses que l'Académie royale de Belgique, les académies royales de Palerme et de Turin en Italie, de Madrid et de Séville en Espagne, et bien sûr l'Académie pontificale d'archéologie ; il fut également fait docteur *honoris causa* de plusieurs universités européennes (Louvain, Oxford, Leipzig). En France même, sa science a été reconnue par les plus hautes autorités puisqu'il a été nommé par le ministère de l'Instruction publique membre de son très respectable Comité des travaux historiques et scientifiques.

Consécration suprême, il fut élu en 1887 correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (il l'était donc lors des publications de 1899-1903) avant d'en être, en 1912, élu membre libre (libre, c'est-à-dire non tenu, puisque résidant en province, aux obligations et servitudes des membres ordinaires) ; la consécration académique ainsi apportée aux travaux d'Ulysse Chevalier leur donnait évidemment une caution décisive.

Tous les médiévistes connaissent et apprécient l'œuvre d'U. Chevalier, ils utilisent encore en particulier ses quatre gros volumes, toujours utiles, du *Répertoire des sources historiques du Moyen Age (Topo-bibliographie, et Bio-bibliographie)*⁹. Il faut bien reconnaître que la triple qualité d'érudit à l'autorité reconnue, de chanoine, et de correspondant et futur membre de l'Institut ont fait d'Ulysse Chevalier un champion de poids dans le camp de la contestation d'une relique aussi prestigieuse que le Linceul où aurait été enveloppé le Christ. Ajoutons, pour faire bonne mesure, que l'Académie des inscriptions et belles-lettres, entraînée par Léopold Delisle, s'est, sur cette question, rangée sans hésitation derrière son correspondant.

⁹ Si Ulysse Chevalier est honoré par les chartistes, il n'était pas lui-même chartiste, comme on le dit parfois (par ex. D. Raffard de Brienne, *Enquête sur le saint Suaire* [Paris, 1998], p.70).

Ulysse Chevalier comptait en effet au nombre des amis de Léopold Delisle, membre d'une exceptionnelle longévité de l'Académie (de 1857 à sa mort en 1910), avec lequel il a entretenu pendant quarante ans une correspondance régulière, qui a par chance été publiée, à l'instigation du frère de l'académicien, peu après le décès de ce dernier¹⁰ ; cette publication ne contient malheureusement que les lettres écrites par L. Delisle (la correspondance reçue par Delisle avait été détruite par lui-même peu avant sa mort), mais elles suffisent à jeter une lumière très intéressante sur les relations de confiance et d'amitié qui liaient les deux hommes ; et il apparaît que L. Delisle s'est constamment préoccupé d'obtenir à l'Académie des prix pour un ami qu'il avait aidé à devenir correspondant.

Il n'est pas étonnant, dans ces conditions, que L. Delisle ait tenu à faire hommage à l'Académie, dès le 31 août 1900, de *l'Etude critique*¹¹, un hommage où la concision qu'imposait un résumé de quinze lignes permettait d'affirmer sans nuances qu'on suivait dans cette *Etude* « les vicissitudes de cette relique, depuis le jour où un doyen de la collégiale de Lirey la fit fabriquer frauduleusement dans un atelier champenois » ; et, élevant le débat, L. Delisle ajoutait que le mémoire du chanoine se recommandait « encore par des considérations générales d'une haute portée sur la critique avec laquelle doit être traitée l'histoire des reliques, et notamment des reliques de la Passion ». Il revint d'ailleurs sur cette « haute portée » dans le court compte rendu de *l'Etude critique* qu'il a publié, parallèlement à l'hommage présenté à l'Académie, dans le *Journal des savants* de septembre 1900¹². Et, L. Delisle ayant fait une campagne efficace, *l'Etude critique* fut couronnée par l'Académie des inscriptions au concours des Antiquités de la France de l'année 1901, y obtenant la 2^e médaille.

Ce n'est pas tout. L. Delisle confirma constamment, à l'Académie, son opposition à l'authenticité du Linceul ; c'est ainsi que, en 1902, alors que la communication de Paul Vignon,

¹⁰ *Lettres de Léopold Delisle*, 3^e fascicule, *Correspondance adressée à M. le chanoine Ulysse Chevalier*, 1866-1910 (Valence, 1912).

¹¹ *Académie des inscriptions et belles-lettres, comptes rendus des séances*, 1900, p.437.

¹² *Journal des savants*, 1900, p.560

parrainée par Yves Delage, à l'Académie des sciences le lundi 21 avril, avait produit l'émotion que l'on sait (le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, Marcelin Berthelot, censura la communication de Vignon dans les comptes rendus publiés de son Académie et refusa d'y faire figurer l'intervention de Delage)¹³.

Il tint, dans la séance de l'Académie des inscriptions qui suivit, le vendredi 25 avril, à réaffirmer avec une certaine solennité que les arguments du chanoine lui paraissaient « avoir jusqu'ici conservé leur valeur », encourageant en quelque sorte, lui qui était bon chrétien, l'athéisme militant de Berthelot.

U. Chevalier, tout au long de cette campagne contre l'authenticité du Linceul, a fait usage d'un ton polémique d'une extrême violence ; ses différentes brochures se présentent d'ailleurs la plupart du temps comme de véritables pamphlets, soit qu'elles s'en prennent à un adversaire nommément désigné (Mgr Colomiatti, pro-vicaire général de Turin, un jésuite, le P. G. Sanna Solaro, ou le chartiste Arthur Loth), soit qu'elles étalent complaisamment les appuis qu'il avait reçus de divers côtés

De toute cette littérature du chanoine, la sérénité commande de ne retenir que le dossier des documents qu'il a publiés dans les deux brochures de 1900 et 1903 ; le reste, qui fait d'ailleurs état

¹³ De la communication de P. Vignon, il ne fut publié qu'un court extrait où il n'est absolument pas question du Linceul, dont le nom était ainsi formellement banni des publications de l'Académie des sciences (« Sur la formation d'images négatives par l'action de certaines vapeurs », dans *Académie des sciences, comptes rendus des séances*, t. 134, 1^{er} semestre 1902, p. 902-904) ; se bornant à décrire le phénomène chimique par lequel le communicant se proposait d'expliquer la formation d'une image par un processus non photographique, le compte rendu publié résume en quelques phrases anodines le contenu du chapitre II du livre que P. Vignon allait publier à la fin de cette même année 1902 : *Le Linceul du Christ, étude scientifique*. C'est Yves Delage lui-même qui a, peu après ce fameux 21 avril 1902, raconté, dans le numéro du 31 mai 1902 d'un magazine scientifique hebdomadaire, la censure dont il avait été la victime et publié ses commentaires à la communication de P. Vignon qu'il n'avait pu faire paraître dans les *Comptes rendus* de l'Académie des sciences, ni même, semble-t-il, développer en séance : *Revue scientifique*, 4^e série, t.17, p.683-687. Dans le même temps, entre le 17 mai et le 7 juin, la même revue avait d'ailleurs fait une large place aux échanges polémiques qui ont opposé à P. Vignon un autre adversaire du Linceul, Maurice Vernes (*ibid.*, p ; 613-628, 654-657, 721-722).

d'une bibliographie considérable et garde de ce fait son utilité, est surtout à consulter pour éclairer la psychologie du personnage, qui mériterait à elle seule une étude. Les documents publiés par Ulysse Chevalier dans *l'Etude critique* sont au nombre de trente-trois, édités sur soixante pages et précédés d'une présentation du même nombre de pages ; et, dans *Autour des origines*, il a publié dix-sept documents (dont quatre repris, d'après une autre tradition textuelle, de l'édition de 1900), édités sur vingt-neuf pages et précédés d'une présentation de vingt-quatre pages. L'une et l'autre présentations offrent un résumé du dossier, mais non sans l'accompagner des diatribes dont le chanoine était coutumier.

Ce fut notamment, en 1900, le malheureux Arthur Loth qui entra dans son collimateur. Ce chartiste, qui était l'exact contemporain du chanoine, venait de publier une brochure de soixante-dix pages, *Le portrait de N-S. Jésus-Christ d'après le Saint Suaire de Turin*.

Maniant le persiflage avec dextérité, Ulysse Chevalier émaillait son exposé de notes perfides, du genre « Ce n'est pas à l'Ecole des chartes qu'on apprend à démarquer ainsi le linge d'autrui ». Pourtant, le chanoine n'est pas lui-même tout blanc, et il pourrait se voir retourner les amabilités qu'il assénait à celui qu'il contredisait : « Accuser ses adversaires de manquer de raison, de logique et de critique quand on en est soi-même médiocrement pourvu est de la suffisance et non de l'humilité » ; car le dossier des pièces qu'il a réunies laisse pas mal à désirer : aucune analyse ne précède leur édition, la ponctuation et la lecture des textes ne sont pas sans erreurs, et on ne voit pas toujours clairement si l'on a affaire à un original ou à une copie ni, s'il y a un original, quelle en est la nature ; ce qui relativise beaucoup la force de démonstration de ces éditions de textes. De plus, comme une des bulles de Clément VII (document O de *l'Etude critique*¹⁴), avait été, en 1900,

¹⁴ Les documents publiés en 1900 sont identifiés par une suite de lettres, de A à Z puis de AA à GG ; ceux publiés en 1903 ont également été identifiés par la même suite de lettres, de A à Q, ce qui crée forcément des confusions ; je citerai les uns et les autres par la lettre que leur a affectée Ulysse Chevalier, mais en distinguant la série de 1903 par un astérisque ; les documents qui ont été publiés en 1900 et republiés en 1903 à partir d'un nouveau témoin ont reçu une lettre, différente, dans chacune des deux séries.

rapportée à la même date, le 6 janvier 1390, à laquelle le pape expédiait d'autres bulles, alors qu'elle fut, en 1903, rajunie de six mois, l'exposé chronologique fourni dans *l'Etude critique* en préambule à l'édition des documents retrouvés s'en trouve embrouillé et quelque peu inexact¹⁵.

Mais il y a beaucoup plus grave : en présence, pour certains des textes édités, de plusieurs témoins offrant des variantes significatives, U. Chevalier a choisi celles qui l'arrangeaient, sans se préoccuper de la place que devaient occuper ces témoins dans la chaîne de leur authenticité. Je vais y revenir.

Les deux séries de documents publiés en 1900 et en 1903 sont présentées dans un ordre à peu près chronologique. Environ la moitié d'entre eux (dix-sept documents en 1900, et sept en 1903) sont des XIV^e et XV^e siècles, et concernent le sort de la relique après qu'elle eut quitté la collégiale de Lirey en Champagne : ils assurent donc seulement la continuité de son histoire, de Lirey à Chambéry puis à Turin, que personne d'ailleurs ne met en doute sinon pour inventer des romans. Les seize premiers documents de 1900 et cinq de ceux de 1903 (dont les quatre repris de l'édition de 1900) se rapportent à la contestation de 1389, c'est-à-dire à une étape relativement tardive de l'histoire champenoise de la relique, et cinq seulement (tous dans le dossier de 1903) portent sur le début de la deuxième moitié du XIV^e siècle.

Pour l'histoire de la discussion sur l'authenticité du Linceul de Lirey qui a agité la fin du XIV^e siècle, le dossier se ramène donc aux cinq documents des débuts de la fondation de la collégiale et aux seize plus un documents de 1389-1390, soit en tout vingt-deux documents, mais en fait quinze seulement si on en retranche les extraits d'inventaires anciens d'archives mentionnant l'un ou l'autre de ces quinze documents mais n'apportant rien de plus quant à leur contenu.

On peut reconnaître trois groupes dans cette quinzaine de documents. Le premier concerne les cinq documents de 1349-1357 (documents A* à E*, à compléter d'ailleurs par des documents précédemment publiés par des historiens troyens, Camuzat et

¹⁵ On lui préférera de beaucoup le cadre chronologique placé par Mgr Saxer en tête de son article de 1990.

Lalore, mais non repris par U. Chevalier) : ils portent sur la création et sur le « lancement » de la collégiale de Lirey, c'est-à-dire sur les indulgences dont bénéficieront ses visiteurs, sans qu'il soit fait aucune allusion, comme l'a fait fort justement remarquer U. Chevalier, à quelque relique que ce soit qui serait déposée à Lirey ou que Lirey pourrait accueillir ; c'est seulement avec les deuxième et troisième groupes qu'il est question des ostensions qui avaient lieu à Lirey, et donc de l'existence de la relique litigieuse.

Le deuxième groupe n'est constitué que par le document O (=H*) évoqué ci-dessus, une bulle du pape Clément VII du 28 juillet 1389 qui ne fait preuve d'aucune hésitation quant à l'authenticité du Linceul.

Mais il aurait dû comprendre également l'indult du légat Pierre de Thury autorisant Geoffroy II de Charny (le fils et successeur du fondateur de la collégiale) à procéder à des ostensions du Linceul, indult qui n'a pas été retrouvé mais qui est à plusieurs reprises évoqué par les documents postérieurs ; on peut également y rattacher la bulle de Clément VII du 1er juin 1390 (document L*), postérieure par conséquent aux documents du troisième groupe, par laquelle le pape accorde des indulgences à ceux qui visiteront la collégiale et son Linceul sans faire aucune allusion aux conditions précédemment portées aux ostensions du Linceul. Enfin figurent dans le troisième groupe le rapport (document G) de l'évêque Pierre d'Arcis, ordinaire du lieu où avaient lieu les ostensions, et tous les documents consécutifs à ce rapport : les trois bulles du même Clément VII contredisant ou corrigeant la précédente (documents K = J*, N = I* et P = K*), et les interventions du roi Charles VI et de ses officiers dans la controverse (documents A, B, E et F). Aucune des bulles pontificales n'est conservée en original.

En résumé : dans le premier groupe, il est question d'une collégiale sans relique ; dans le deuxième groupe, les autorités ecclésiastiques (le légat et le pape) entérinent l'existence à Lirey d'une *figura seu representatio Sudarii Domini*, dont la contestation n'est pas d'actualité ; et, dans le troisième groupe, sous la pression de l'évêque de Troyes, Pierre d'Arcis, Clément VII revient sur son précédent avis, non pas pour l'annuler, mais pour le compléter d'une mise en garde, le roi, quant à lui, se bornant à faire prendre

les mesures nécessaires pour mettre fin au trouble de l'ordre public. Les deuxième et troisième groupes ont été produits dans une fourchette chronologique assez brève : les années 1389-1390.

L'inconnu porte sur ce qui s'est passé avant 1389 ; les documents existants antérieurs à cette date ne parlent pas du Linceul ; la seule allusion à une présence précoce (c'est-à-dire avant 1389) du Linceul à Lirey se trouve dans le rapport de Pierre d'Arcis, lequel assure qu'il y a déjà eu, au temps de son prédécesseur Henri de Poitiers, des ostensions auxquelles son prédécesseur s'était opposé.

L'appréciation de leur réalité repose donc entièrement sur la confiance que l'on peut apporter au témoignage de Pierre d'Arcis sur les faits allégués.

On notera d'abord que ce rapport n'est connu que par des copies; U. Chevalier a privilégié l'une d'elles, considérant qu'elle était la minute (il prétend même, sans preuve aucune, qu'elle fut distraite jadis des archives de l'évêché¹⁶) du rapport adressé au pape : ce n'est là que son opinion, nullement démontrée. En fait, il est impossible de rien démontrer sur l'authenticité ou la provenance de ce document, privé de tout indice qui pourrait suggérer une piste ; on lui a reproché d'être mal écrit¹⁷ ; il a surtout été mal ponctué par son éditeur, qui a laissé passer des fautes de lecture. Minute ou pas, le texte qui est venu jusqu'à nous correspond sans doute à peu près à celui qui a été envoyé au pape; la date de l'envoi reste inconnue, de même que celle de son arrivée en Avignon : on a proposé de situer la première entre le début de janvier et la fin de mai 1390¹⁸ ; je crois quant à moi que le mémoire est un peu antérieur, ayant été rédigé après l'arrivée en Champagne de la bulle du 28 juillet 1389 (puisque une phrase du mémoire de Pierre d'Arcis fait manifestement référence à cette bulle : il précise qu'il ne l'a pas vue), et que les bulles du 6 janvier 1390 lui sont consécutives, même si elles sont loin d'en adopter les conclusions.

¹⁶ U. Chevalier, *Etude critique...*, p. 27, n. 6.

¹⁷ Cf. L. Fossati, *op. cit.*, p. 115. Dans le ms de la BNF, coll. De Champagne, 18, fol. 74v (ex 69), en accompagnement de la copie de l'une des bulles du 6 janvier 1390, se trouve une traduction très libre, du XVII^e siècle, du mémoire de Pierre d'Arcis.

¹⁸ P. B. Bollone, *op. cit.*, p. 88.

Notons par ailleurs qu'il a circulé, on en aura une preuve ci-après, des copies des pièces du dossier qui ne sont pas fiables, ou, plus exactement, qui sont moins fiables que d'autres, comme si quelqu'un avait eu intérêt à faire prévaloir un point de vue plutôt qu'un autre. S'il est donc possible que le seul texte du mémoire que nous connaissons aujourd'hui soit effectivement celui qui a été envoyé au pape, il est également possible qu'il en soit une image déformée.

Pierre d'Arcis appuie son hostilité aux ostensions du Linceul sur le fait que son prédécesseur Henri de Poitiers aurait déjà éprouvé des doutes sur son authenticité et, mieux même, qu'il aurait retrouvé le peintre qui l'avait produit et que celui-ci aurait avoué les faits. Derrière U. Chevalier, nombreux sont ceux qui, comme L. Delisle (cf. ci-dessus), ont pris pour argent comptant ces affirmations ; elles me laissent plus que sceptique. Non seulement les faits allégués remontent, selon l'évêque de Troyes, à trente-quatre ans, et en tout cas à plus de vingt ans (puisque Henri de Poitiers est mort en 1370), mais ils ne sont évoqués que de façon indirecte, à travers ce qu'aurait fait et dit Henri de Poitiers si l'on en croit son successeur médiat. Pierre d'Arcis aurait pu ne pas se contenter de on-dit, mais bien plutôt retrouver des témoins, faire état de pièces de la procédure qui ne pouvait manquer d'avoir laissé des traces ; or il ne donne d'autre nom que celui de son prédécesseur, pas même celui du prétendu peintre, et il se borne à affirmer sa bonne foi : elle me paraît plus que suspecte. Voulant, pour des raisons que nous ignorons, et qui se cachent derrière celles qu'il invoque, mettre fin aux ostensions du Linceul, il utilise tous les arguments capables de convaincre le pape (trouble à l'ordre public, risques d'idolâtrie, faux miracles, etc.) ; et la fausseté dévoilée de la relique se range au nombre de ses arguments. Il aurait été plus crédible si les dérives dont il fait état avaient laissé des traces dans les chroniques ou dans les archives de l'officialité diocésaine.

Le pape, en tout cas, ne paraît pas s'être laissé convaincre aussi facilement. Le vocabulaire utilisé par les documents pontificaux est de la plus haute importance : il faut y peser les expressions employées et les corrections dont elles ont été l'objet.

Tout tourne autour de deux formules, existant chacune en deux versions : l'une pour désigner ce qu'on voit sur le Linceul («*figura seu representatio Sudarii* » ou «*pictura seu tabula facta in figuram seu representationem Sudarii* »), l'autre pour préciser la mise en garde qui doit accompagner les ostensions («*quod figura seu representatio predicta non est verum Sudarium* » ou «*quod figuram seu representationem predictam non ostendunt ut verum Sudarium* »); selon qu'elles figurent, ne figurent pas, ou ne figurent plus dans les documents pontificaux, on pourra juger de l'accueil fait par le pape à l'intervention de l'évêque.

Dans un premier temps (c'est le document O = H*, que U. Chevalier croyait d'abord produit dans la même foulée que les bulles du 6 janvier 1390, mais qui date en fait, comme il s'en est aperçu en 1903, de la fin de juillet 1389), Clément VII confirme à Geoffroy II de Charny, nonobstant les interdictions formulées par l'évêque, l'autorisation des ostensions donnée par le légat (dont l'indult n'a pas été conservé), et il ne met aucune restriction à ces ostensions ; il emploie alors uniquement et à plusieurs reprises l'expression «*figura seu representatio Sudarii* » et informe Geoffroy de Charny qu'il impose à l'évêque un «*perpetuum silentium* » sur les interdictions qu'il avait prononcées. Il est clair que, dans *figura Sudarii*, le génitif est un génitif objectif, il s'agit «de l'image ou de la représentation qui figure sur le Linceul », et non d'une image ou représentation du linceul comme le serait une photographie ou un tableau : l'expression, sans affirmer l'authenticité de cette relique, la sous-entend.

Dans le même temps où le pape accordait à Geoffroy la levée des interdictions de l'évêque de Troyes, celui-ci s'agitait, puisque, le 4 août 1389, Charles VI enjoignait au bailli de Troyes, sur plainte de l'évêque, de mettre le Linceul en la garde du roi (document A, engendrant à sa suite les documents B, E et F) ; il désigne alors le Linceul par la formule «*pannus manufactus et in figuram vel similitudinem ac commemorationem sacri Sudarii ... artificialiter depictus*» [éttoffe...peinte avec art à la main et en figure ou ressemblance et évocation du saint Suaire], c'est-à-dire par une expression manifestement suggérée par l'évêque puisqu'on la retrouvera deux fois dans le mémoire de Pierre d'Arcis :

«*quidam pannus artificiose, ou artificialiter, depictus* »
[une certaine étoffe peinte avec art].

C'est ensuite qu'intervient le mémoire établi par Pierre d'Arcis à l'intention du pape, et les trois bulles du 6 janvier 1390 (documents N = I*, K = J*, et P = K* qui renvoie par erreur à N au lieu de P) : l'une est adressée à l'évêque de Troyes, la seconde est de portée générale, et la troisième est adressée aux officiaux de Langres, d'Autun et de Châlons. A l'évêque de Troyes, il est seulement enjoint de cesser les *impedimenta* qu'il a fait opposer par les agents royaux aux ostensions, du moment que sont respectées les règles qui ont été fixées pour ces ostensions, mais ces règles, qu'énonce la deuxième bulle, ne lui sont pas précisées. Aux officiaux (troisième bulle) sont notifiées les règles imposées pour les ostensions par la deuxième bulle, à charge pour eux d'en surveiller la bonne exécution, mais les copies existantes de cette bulle se sont dispensées de recopier ces règles alors qu'elles figurent dans la bulle elle-même à en juger par son enregistrement. C'est donc par la deuxième bulle (document K = J*) et par l'enregistrement de la troisième que sont connues, dans le détail, les règles imposées pour les ostensions.

U. Chevalier avait publié, en 1900, ces bulles d'après les copies qu'il en connaissait, conservées à la Bibliothèque nationale ; trois ans plus tard, il fait état des versions qui en ont été retrouvées dans les registres pontificaux. Or tous ces témoins n'ont pas exactement le même texte. Après un rappel des faits, la bulle de portée générale (document K) renouvelle d'abord la confirmation déjà donnée à l'indult du légat et le *perpetuum silentium* imposé à l'évêque (ce qui renvoie à la bulle du 28 juillet 1389), puis fixe dans quelles conditions doivent se dérouler les ostensions : selon la version publiée en 1900, le clergé doit s'abstenir de revêtir des vêtements de chœur et doit éviter les solennités habituelles dans les ostensions de reliques, et toute ostension doit être accompagnée de l'annonce « que l'image et représentation montrée n'est pas le vrai sauire du Christ et que ce n'en est qu'une peinture ou un tableau ».

Les copies consultées par U. Chevalier en 1900 divergeaient quant au texte de ces conditions : une seule d'entre elles avait le texte que je viens de résumer, tandis que les autres faisaient silence sur l'abstention des vêtements de chœur et

modifiaient le texte de l'annonce, qui devenait : « qu'on ne montre pas ladite figure ou représentation comme étant le vrai suaire, mais en tant que figure ou représentation dudit suaire » ; U. Chevalier avait retenu le texte du témoin isolé, rejetant les variantes des autres copies dans l'apparat critique. Or les enregistrements de la bulle K et de la bulle P font état des deux versions : une première rédaction donne en effet le texte du témoin isolé, avec la date du 8 des ides de janvier (6 janvier) et son enregistrement le 8 des ides de février (6 février).

Puis des corrections importantes sont intervenues¹⁹ : des mots ont été rayés, d'autres ont été rayés et remplacés, il y a des adjonctions dans les interlignes ou dans les marges ; toutes ces corrections portent sur les règles à suivre lors des ostensions, ce qui produit finalement le texte dont font état les autres copies ; la date du 6 janvier a été conservée, mais celle de l'enregistrement est rayée et remplacée par *expeditum 5 kl junii* (28 mai), suivi de *traditum et correctum 3kl junii* (30 mai). Et l'importance qui s'attache à ces corrections est soulignée par le fait que, dans la marge, en face des deux bulles, une autre main a noté : « *Correctum de mandato Johannis de Neapoli* ».

Il apparaît donc que, dans un premier temps, les bureaux avaient préparé un texte qui satisfaisait en partie, mais en partie seulement, aux exigences de Pierre d'Arcis ; mais le pape a jugé que ce texte devait être sensiblement édulcoré, et l'a fait corriger : non seulement l'interdiction des vêtements de chœur est supprimée, mais surtout l'annonce à faire n'est plus l'affirmation qu'on est en face d'une peinture (« *quod figura seu representatio non est verum sudarium, sed quedam pictura seu tabula facta in figuram ac representationem Sudarii* » [que la figure ou représentation n'est pas le vrai suaire, mais quelque peinture ou tableau en forme de figure ou de représentation du Linceul]), mais seulement que ce qu'on montre est une représentation du suaire (« *quod figuram seu representationem non ostendunt ut verum sudarium, sed tanquam figuram seu representationem dicti Sudarii* » [que l'on ne montre pas cette figure ou représentation comme étant le vrai suaire, mais

¹⁹ Ces documents des registres avignonnais sont facilement consultables sur les photographies qui accompagnent les articles de Don Fossati (cf. n. 4).

en tant que figure ou représentation dudit Suaire)]²⁰ ; de plus, cette annonce n'est plus à faire que dans le cas où un sermon est prononcé à l'occasion de l'ostension.

De sorte que, en définitive, le Linceul n'est plus désigné, partout, que par la même expression *figura seu representatio sudarii* qui avait été utilisée six mois plus tôt (la formule *pictura seu tabula*, inspirée du *pannus artificialiter depictus* du mémoire de Pierre d'Arcis et que la première version utilisait une seule fois, en accompagnement du *non est verum sudarium*, disparaît donc définitivement), expression qui laisse le lecteur dans l'ambiguïté sur la nature, objective ou subjective, du génitif ; et le pape supprime complètement l'affirmation de fausseté qu'impliquait le brutal *non est verum sudarium*.

L'enregistrement de la bulle du 6 janvier à destination des trois officiaux reçut les mêmes corrections que celles de la bulle de portée générale de même date.

Pour accompagner cette nouvelle rédaction des deux bulles, le pape, en même temps qu'il faisait corriger les textes enregistrés, accordait, le 1^{er} juin (document L*), de larges indulgences aux pèlerins qui visiteraient la collégiale de Lirey, précisant expressément que la présence du Linceul à Lirey donnait lieu à une affluence des fidèles et que la relique y était vénérée (« *in qua, ut asseritur, figura seu representatio sudarii Domini ... venerabiliter conservatur* »).

Dans le contexte des événements qui y avaient marqué ces derniers mois, la bulle du 1^{er} juin s'inscrit donc comme un désaveu fort de la première rédaction des bulles du 6 janvier.

²⁰ La correction *figuram non ostendunt* se trouve dans les documents J*= K et K* = P, mais pas dans le document N, puisque celui-ci ne précise pas des conditions mises aux ostensions. Sur le plan paléographique, la correction est intéressante : elle appelait le remplacement des trois nominatifs qui suivent *quod* par des accusatifs ; aux deux premiers, écrits sans abréviation, il a été ajouté un tilde, mais le troisième, qui était écrit « *pdca* » avec, pour l'abréviation par contraction, un trait de fuite en ligature avec le radical abrégé et ne pouvait de ce fait recevoir un tilde supplémentaire, a été complété, dans l'intervalle qui le séparait de *non*, par un *m*, plongeant bien entendu puisque final.

On peut se demander ce qui a, entre janvier et mai 1390, provoqué le recul du pape pour ce qui est de la contestation de l'authenticité du Linceul ; si le mémoire de Pierre d'Arcis est bien, comme je le crois, à l'origine des bulles de janvier 1390, il est possible que le pape, après une première rédaction de ces bulles répondant au vœu du mémoire, ait fait faire une enquête, à Lirey ou à Troyes, et conclu à la légèreté des affirmations de Pierre d'Arcis ; il faut reconnaître que nombre des allégations de l'évêque relèvent davantage du ragot que de la relation de faits avérés.

On ne sait, puisqu'on ne conserve aucun original bullé, si la première version de la bulle de portée générale du 6 janvier a fait l'objet d'une expédition par la chancellerie. Mais il est possible que, de toute façon, le texte de cette première version en ait été connu ; Pierre d'Arcis, qui invoque son état de santé pour s'excuser de ne pouvoir venir présenter lui-même au pape son mémoire, aura certainement fait porter celui-ci par un mandataire chargé en même temps de suivre son affaire auprès des bureaux, lequel mandataire aura pu avoir copie du projet de bulle, ce qui suffit à expliquer qu'il en ait circulé un texte qui aura rejoint, en Champagne, le dossier de la contestation du Linceul de Lirey et dont la copie a été préférée par U. Chevalier. Mais il n'en reste pas moins que la version définitive, ou si l'on veut la plus authentique, est celle qui résulte des corrections apportées à l'enregistrement de la bulle et dont font état les copies que L. Chevalier n'avait pas jugé bon de retenir dans le dossier publié en 1900.

Loin de faire amende honorable en 1903, il s'est alors pourtant enfermé dans son erreur première. Il ne pouvait ignorer que la consultation des registres avignonnais, en lui donnant une version corrigée de ce qu'il avait déjà publié et en lui apportant le document L* qu'il ne connaissait pas, renversait l'argumentation qu'il avait développée depuis trois ans au long de ses nombreuses brochures. Pour éviter néanmoins de se déjuger, il va s'en tirer de façon malhonnête.

Puisqu'il revenait, dans *Aux origines*, sur l'édition des bulles de Clément VII qu'il avait déjà donnée dans *Etude critique*, on se serait attendu à ce qu'il la fonde sur les nouveaux documents découverts, c'est-à-dire sur les enregistrements, revêtus de plus d'authenticité diplomatique que les copies de la Bibliothèque

nationale ; c'est ce qu'il paraît faire en mettant en vedette, dans la liste des sources, pour chacune des bulles retrouvées dans les registres, le témoin avignonnais ; mais ce n'est qu'un leurre : pour imposer une nouvelle fois sa précédente version, U. Chevalier va jouer de l'apparat critique

Pour la bulle de portée générale, il ne précise jamais, dans l'apparat critique, qu'il y a des mots ou des portions de phrases rayés ou ajoutés dans la marge ou en interligne : il n'y a dans ce texte, à en croire le chanoine, aucune correction, seulement des variantes textuelles ; ce qui le conduit à user d'un étrange appareil : le registre étant désigné par le sigle A, il n'est pratiquement jamais invoqué comme tel (de façon à conforter, chez le lecteur, la conclusion que c'est le registre qui a servi de base à l'édition), alors qu'intervient à plusieurs reprises un sigle A², qui renvoie, selon l'usage, à un correcteur de A, mais dont le sens n'est précisé nulle part, et derrière lequel le lecteur est discrètement invité à subodorer l'existence de corrections. C'est ainsi que, pour la suppression de la clause d'interdiction des vêtements de chœur, le registre avignonnais et les copies non retenues en 1900 sont mis sur le même plan par la formule ambiguë «A²CDP remplacent par *nullas* tout le passage précédent depuis *quandiu* ». Même chose pour la restriction au cadre d'un sermon de la mise en garde à faire publiquement : comment déceler, dans la formule «A²CDP ajoutent...»²¹, qu'il y a, chez l'un des témoins, une adjonction marginale, devenue chez les autres une banale variante ? Quant à la correction faite au texte de la mise en garde, la gestion trafiquée de l'apparat critique a entraîné U. Chevalier à y commettre une bévue qui tourne à sa confusion, puisqu'il en est venu à laisser croire que sa copie préférée (signalée par le sigle B) ne comporte pas le verbe *est* dont elle est pourtant, avec la rédaction primitive du registre, le seul témoin !

Pour la bulle aux officiaux, U. Chevalier a procédé autrement : tenant compte, cette fois-ci, de la version enregistrée corrigée, il n'y fait figurer d'autre appareil critique que la sobre

²¹ Pour ajouter à la confusion, l'appel de la note « n » manque dans le texte, de sorte que cette adjonction de A² CDP ne peut être localisée : si c'est une faute typographique involontaire, elle est particulièrement fâcheuse.

annonce (faisant il est vrai, avec le mot « corrections », fonction d'aveu) : «mêmes corrections dans le texte de la première rédaction qu'à la pièce précédente », ce qui est pour le moins surprenant puisque l'édition de «la pièce précédente » en question (la bulle de portée générale) ignorait justement ces corrections !

La statue de l'historien probe et critique qu'il aimait se voir édifier prend ici quelques coups durs.

Une fois rectifiés les choix abusifs faits par U. Chevalier dans un appareil critique qu'il traitait de façon si cavalière, les différentes bulles de Clément VII ne permettent en aucun cas de conclure que le pape avignonnais reconnaissait qu'il y avait forgerie. En fait, le pape ne prenait pas parti hésitant quant à l'authenticité contestée, et refusant de proclamer qu'il s'agissait d'une peinture, il se bornait à recommander la prudence.

Les documents réunis par U. Chevalier doivent donc cesser désormais, dans tout débat sur l'authenticité ou la non-authenticité du Linceul de Turin, d'être lus et invoqués dans la version, fautive, qu'il en a publiée. Ils constituent, certes, un dossier important de l'histoire du Linceul de Turin, mais il faut les prendre uniquement pour ce qu'ils sont : des témoins passionnants de ce qui fut assurément un moment essentiel de l'histoire de la relique et des remous suscités par sa mise au jour, mais des témoins qui ne sont en mesure ni d'affirmer ni d'infirmer l'authenticité de la relique turinoise. Laisant U. Chevalier à ses phantasmes, scientifiques et historiques peuvent continuer, en toute sérénité, de chercher les preuves de l'authenticité du Linceul, chacun dans le domaine de ses compétences.



LES DESSOUS DE LA PREHISTOIRE



Lorsqu'un paléanthropologue s'érige en maître à penser Dr Jean-Maurice Clercq

Présentation : La paléanthropologie est une branche de l'anthropologie qui étudie la lignée humaine dans une vision évolutionniste en examinant les ossements fossiles de singes archaïques. Sans autres données que les quelques ossements retrouvés, les déductions des paléanthropologues ne peuvent être que des constructions théoriques, parfois sujettes à l'erreur lorsqu'elles se projettent sur l'homme moderne replacé dans une filiation évolutionniste... ce qui ne dérange aucunement le commun des mortels dans sa vie ordinaire. Du moins, peut-on le supposer.

Pourtant, confrontés à la réalité médicale, certains paléanthropologues, n'hésitent pas à donner des leçons aux professionnels soignants afin qu'ils corrigent certaines pratiques cliniques qu'ils jugent en contradiction avec les conclusions auxquelles les conduit le phylum évolutionniste.

Cette attitude intellectuelle ne manque pas d'aplomb ! Aveuglés par l'orgueil de leur scientisme, ils se posent en maîtres à penser et n'imaginent pas un instant de remettre en cause leur propre démarche intellectuelle : ils se font fort de corriger ce qui, à leur sens, devient une aberration thérapeutique. Analyse du point de vue d'un paléanthropologue de renom.

Dans un entretien intitulé « *Quand l'anthropologie remet en question la fonction canine* » paru dans une revue de formation

Le Cep n° 43. 2^{ème} trimestre 2008

dentaire continue³, le paléoanthropologue Pascal Picq, du Collège de France, parle de ses convictions professionnelles sur ce sujet thérapeutique et complexe. Article prometteur, s'il en était, pour un dentiste quand on connaît le rôle essentiel de la fonction canine dans le processus de la mastication humaine et de la posture bipédique (cf *Le Cep* n° 41, pp 32-48).

Quelques notions essentielles :

1. *L'Homme* : chez les mammifères, l'être humain a la particularité unique de se déplacer en marche bipédique, en appui sur ses pieds (plantes et talons). Selon les informations captées par la plante des pieds, la statique verticale est réglée par deux chaînes musculaires, l'une dorsale, l'autre ventrale, se neutralisant au niveau de la bouche. Les dents font partie d'un système complexe qui peut interférer et déséquilibrer la statique verticale. Les canines, en particulier les canines supérieures, jouent un rôle essentiel dans la mastication, notamment en permettant les mouvements mandibulaires de latéralité.
2. *Le Singe* : il ne faut surtout pas s'imaginer que le singe dont les évolutionnistes veulent qu'il soit notre ancêtre (qui n'a pas réussi à évoluer ?) ou notre cousin (qui a mal évolué ?) marche comme l'homme. Le singe est arboricole, ses membres et ses articulations sont parfaitement adaptés à cette situation. Sa marche au sol s'avère très épisodique, elle n'est ni bipédique ni quadrupédique : en appui sur ses membres supérieurs (poignets) pour ne pas tomber, ce sont ses membres inférieurs (en appui sur les chevilles) qui lui permettent de se déplacer fortement penché en avant. Son ossature osseuse et musculaire, sa colonne vertébrale rectiligne et son bassin ne sont pas du tout adaptés à une marche véritablement bipédique qui lui est douloureuse.
Ce n'est que par dressage (au cirque par exemple) qu'on arrive à le faire marcher debout quelques instants.

³ *Le journal de la SOP* (Société Odontologique de Paris), journal de formation continue de l'omnipraticien dentaire, n°10, décembre 2007, page 6.

Et la canine ?

La mandibule est un os « pendu », soutenu par un jeu musculaire, un peu comme une balançoire aux cordes multiples. Chez l'homme, comme pour les singes et les mammifères non ruminants, la forme anatomique des couronnes dentaires (partie visible dans la cavité buccale) permet un engrenage des dents à fond pour permettre le broyage par écrasement du bol alimentaire. Chez les mammifères autres que l'homme, la position et la forme des canines sont déterminantes : elles servent de rails de guidage contraignants (figure 1), de sorte que la mandibule pour se fermer à fond n'a qu'une seule manière de le faire. Aucun mouvement de latéralité mandibulaire n'est possible lorsque les mâchoires se ferment : les canines inférieures s'engagent en glissant contre les canines supérieures qui sont longues et robustes. La puissance de mastication s'en trouve considérablement développée et les mâchoires deviennent des armes défensives et offensives (chez les ruminants, tels les bovins, ovins et caprins qui, pour mastiquer les herbes et les feuillages, doivent réaliser d'amples mouvements latéraux de leur mandibule, les canines sont inexistantes dans les mâchoires).

A noter, chez le singe, la présence d'un important dimorphisme sexuel canine (figure 1) ainsi qu'une usure de la face dentaire de la canine en contact avec les dents antagonistes qui sert à aiguiser les canines (alors que chez l'homme les pointes des canines s'émoussent).

Chez l'homme, il en va tout autrement. Les dents servent à mordre et à mastiquer les aliments. Ce ne sont pas des instruments d'attaque ou de défense ; c'est d'ailleurs la raison pour laquelle il a dû inventer des armes.

La forme des canines humaines, au dimorphisme sexuel absent⁴, ne se différencie pas beaucoup, vue du côté extérieur, de

⁴ Les paléanthropologues évolutionnistes veulent absolument voir dans les canines humaines un dimorphisme sexuel pourtant quasiment inexistant ; en effet, il est impossible de reconnaître le sexe de la personne dont provient une canine à son seul examen. Aussi se rabattent-ils sur une différence biométrique (différence de taille), elle aussi inexistante, estimée, selon eux, à 6% sur les canines et entre 1 et 4% pour les autres dents. Dans mes observations

celle des prémolaires voisines : leur taille est plus petite que chez le singe. Leur rôle cependant reste prépondérant dans la mastication mais avec une implication supplémentaire liée à la position bipédique : la position de la tête et de la colonne vertébrale. L'être humain, du fait de sa position de bipède, possède une mastication mixte qui peut tenir à la fois du ruminant pour le broyage du bol alimentaire (mouvement de latéralité de la mandibule) et du carnassier, en fin de mastication, par le retour de la mandibule en occlusion centrique (figure 2). Pour que ces divers et complexes mouvements puissent se réaliser, les canines, et en particulier les canines supérieures, servent, non pas de guide, mais de plan de glissement qui induit une légère ouverture des mâchoires (figure 3) pour permettre la réalisation des mouvements de latéralité et leur retour en occlusion centrique.

professionnelles, sur des centaines de mesures effectuées sur des centaines de moulages provenant de ma clientèle, j'ai observé des variabilités de taille des dents (voir *Le Cep* n°5) au sein d'un même sexe de 20 à 43% selon les types de dents et pouvant aller au sein d'une même famille de 13 à 27%. Le dimorphisme sexuel a bien sûr été recherché et estimé entre 2,7 à 10,40%, ce qui, compte tenue de la grande variabilité de taille, ne signifie rien. Autrement dit les différences biométriques annoncées sur le dimorphisme sexuel humain sont inexploitable et certainement fausses. Nous avons cherché à approfondir les sources utilisées : elles sont presque inexistantes et la plupart des auteurs cités dans la bibliographie de référence ne font en fait que se citer les uns les autres, ce qui a pour effet de gonfler artificiellement une bibliographie pauvre et incertaine qui sera ensuite reprise et utilisée par d'autres auteurs comme base d'une certitude scientifique. C'est un procédé largement utilisé en préhistoire comme en paléontologie. Autrement dit : « tout le monde se tient par la barbichette ».

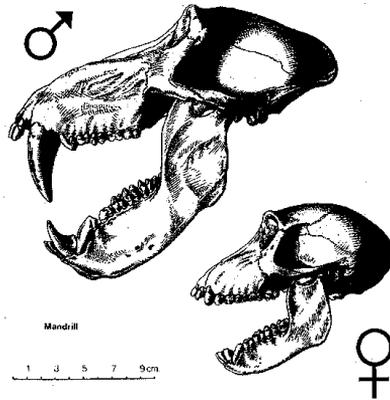


Fig.1 -Mandrill Mâle et Femelle

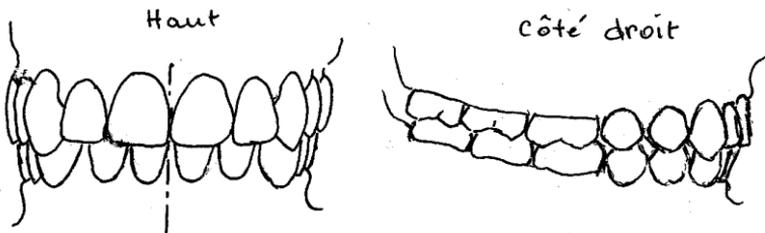


Fig.2 -Occlusion centrique chez l'Homme (mâchoires fermées à fond)

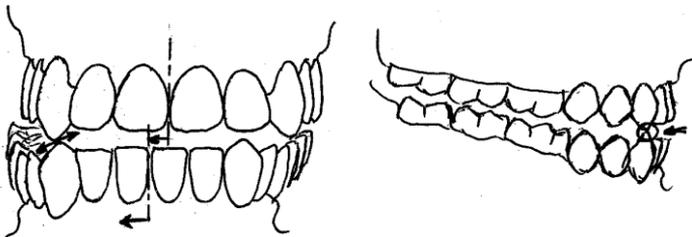


Fig.3 -Mouvement latéraux à droite (guide canine) permettant le désengrènement des dents

Que se passe-t-il lorsque les canines ne remplissent pas leur fonction ?

Lorsqu'elles sont trop longues ou en fortes malpositions, il peut résulter un blocage des mouvements de latéralité de la mandibule lors de la mastication. Alors l'articulation de la mâchoire, au fil des années, va s'ankyloser et limiter l'amplitude de l'ouverture de la bouche, ce qui crée une gêne fonctionnelle pouvant entraver le passage d'une fourchette ou d'une cuillère et générer une mastication douloureuse.

Dans les cas moins importants (cas les plus fréquents), les mouvements latéraux sont perturbés : les dents s'accrochent plus ou moins discrètement entre elles lors de la mastication ; des efforts et des contraintes vicieuses se reportent alors sur l'articulation de la mandibule à la base du crâne. Cela entraîne une dégradation fonctionnelle de l'articulation se traduisant par des contractures des ligaments du ménisque de l'articulation temporo-mandibulaire (articulation des mâchoires) et des muscles masticateurs avec, là encore, une limitation de l'ouverture buccale accompagnée de douleurs plus ou moins continues. Les contractures peuvent s'étendre en dehors de la sphère d'action des muscles masticateurs comme au muscle temporal et à l'orbiculaire de l'œil, aux muscles peauciers du crâne, à ceux de l'épaule et aux premières côtes, et déséquilibrer le système musculaire postural qui nous permet de nous tenir correctement debout. Le ménisque de l'articulation temporo-mandibulaire n'arrive plus à assurer son rôle fonctionnel et se dégrade, ce qui se traduit par des bruits à l'ouverture de la bouche, des douleurs dans l'oreille et une gêne fonctionnelle. Les surfaces du ménisque s'abîment de manière irréversible. Il est nécessaire d'intervenir rapidement pour empêcher la dégradation de progresser. Il faut agir en corrigeant, si nécessaire, le défaut de position des canines par un traitement orthopédique ou orthodontique, ou dans les cas mineurs, en supprimant, par abrasion les points de malocclusion qui perturbent la mastication.

On peut encore rétablir une bonne forme de la surface d'occlusion des canines par un remodelage ou une prothèse.

Cela demande de la part du praticien une solide connaissance de la fonction canine et de sa pathologie ainsi que de bonnes notions de posturologie, car toute perturbation de la statique verticale va encore modifier la situation. Parfois, le travail préalable d'un ostéopathe est nécessaire pour supprimer toute interférence de la posture.

On comprend que la canine fasse l'objet d'une approche professionnelle délicate et complexe pour dégager une thérapeutique tout à fait particulière puisqu'elle est directement en relation avec un bon fonctionnement du système manducateur et d'éventuelles interactions des chaînes musculaires qui nous permettent de nous tenir debout. Le rétablissement de la fonction canine fait donc l'objet d'une attention précise dans la conduite des traitements orthodontiques et des prothèses par exemple. De nombreuses formations professionnelles sont assurées sur le sujet pour donner les moyens thérapeutiques de réduction des dysfonctionnements de l'articulation temporo-mandibulaire ainsi que sur le rétablissement correct de la fonction canine et de la mastication.

Revenons à notre paléoanthropologue.

Dans son entretien, Pascal Picq évoque des banalités dont les interprétations évolutionnistes classiques sont intéressantes à connaître.

Tout d'abord, il est dans l'impossibilité de penser et de raisonner⁵ en dehors du concept évolutionniste : l'homme et le singe descendent d'un ancêtre commun (toujours introuvable). Or les découvertes paléontologiques « d'hominidé » se résument la plupart du temps à quelques dents et de rares fragments osseux que l'on essaie de « faire parler » à tout prix, quitte à dire des bêtises.

« On peut trouver des os de fémur ou de bassin, mais les dents et les mandibules sont, de loin, les matériaux fossiles les

⁵ Ainsi, par exemple, interrogé sur Europe1, le 15/12/2007 à 13h45 au sujet du film « les Animaux Amoureux », il déclare au sujet des kangourous « les kangourous sont loin de nous, les Hommes et les Singes ».

plus abondants. Partant de ce constat, l'analyse de la denture joue un rôle important dans l'étude de l'anatomie de nos ancêtres tout autant que celle de leurs comportements⁶. Les dents contiennent des marqueurs de notre évolution, notamment s'agissant de l'émergence de la lignée humaine.

La canine occupe d'ailleurs le centre d'un grand débat dans la communauté scientifique. Les grands singes présentent des canines développées et saillantes, tandis que les canines humaines sont plus petites et incisiformes ».

Faisons remarquer tout de suite que « canine incisiforme » (ayant la forme d'une incisive) ne veut absolument rien dire. En effet une incisive humaine ne ressemble en rien à une canine. Ce terme est utilisé ici pour indiquer que la canine humaine est plus petite et devrait aussi avoir, selon le concept évolutionniste, une forme s'approchant de l'incisive. Il y a donc là un abus de langage qui est utilisé par les paléontologistes pour « appuyer » le passage supposé de l'hominidé à l'homme dans l'arbre de l'évolution. Ainsi, cela permet à P. Picq de déclarer plus loin : « Or, dans les fragments de mâchoire fossilisés que l'on attribue à l'hominidé Toumaï, une canine presque incisiforme a été identifiée. Nous sommes quelques uns à considérer que, à partir de ce caractère dentaire, on peut établir son appartenance à la lignée humaine ; à quelque 6 ou 7 millions d'années de nous... ». Cette phrase indique avec quel empressement P. Picq accepte, en l'absence d'un faisceau de présomptions, un seul élément – sans doute très important à ses yeux sur le plan de la paléontologie évolutionniste – hors contexte squelettique comme un argument en faveur du passage vers une hominisation.

Cet empressement tout empreint de l'idéologie évolutionniste démontre aussi une absence de rigueur, voire

⁶ ???

d'éthique scientifique⁷. En effet quel médecin, par exemple, accepterait de tirer une conclusion médicale sur l'état de son patient et du traitement à réaliser, sur un seul élément diagnostique déjà orienté par une idée préconçue de sa pathologie. Il se dirigerait directement sur une erreur médicale et sa responsabilité professionnelle relèverait de la justice pénale...

Picq, dans son entretien affirme : *«Ma spécialité est l'évolution du crâne et de la denture. Ce qui m'amène à réaliser des expérimentations sur la biomécanique de la mastication»*. Heureux chercheur qui, à partir de quelques ossements incomplets, est capable de tirer des interprétations d'ordre biologique et fonctionnel et en plus de prétendre les appliquer à la soi-disant descendance, dont l'homme, 7 millions d'années plus tard, espèces censées avoir évolué chacune indépendamment de son côté ! Bien sûr, il ne précise pas quel type d'expérimentation il a réalisé, ce qui laisse sur la faim les dentistes qui ne voient pas à quoi il a pu se livrer. Serait-ce simplement une phrase aguicheuse adressée au journaliste pour bien appuyer un propos sur un sujet sans développement possible ? Puis de préciser, s'appuyant sur l'argument de l'éthologie⁸: *«Aujourd'hui, étudier une espèce sans s'intéresser à ses voisines est un non-sens... On observe chez les grands singes que la canine constitue un vecteur d'expression de dimorphisme sexuel autrement dit, la taille de la canine joue un rôle dans la compétition sexuelle ;... aux plus grandes canines, le plus grand nombre de femelles»*.

Ne croyez pas qu'il parle de singes fossiles ! Non, cela ne concerne que les espèces actuelles⁹. Heureux paléontologue évolutionniste aux discours à géométrie variable qui ne s'embarrasse pas de ses propres contradictions puisqu'il nie toute évolution en finissant par étudier le vivant d'aujourd'hui

⁷ En effet, sa démonstration se réduit à « puisqu'il ressemble à... c'est donc... »

⁸ Ethologie : étude méthodique des comportements des animaux, donc des espèces contemporaines.

⁹ Propos précisés dans *«Aux origines de l'humanité»*, p 256, vol 1, De l'apparition de la vie à l'homme moderne, par Brunet, Coppens & Picq (2001).

pour supposer par analogie le comportement d'ancêtres fossiles d'il y a 7 millions d'années... N'y aurait-il pas eu évolution pour eux ? La canine présenterait ainsi et avant tout une fonction sexuelle¹⁰. Pour lui¹¹, il y aurait donc une relation de cause à effet : « *Aux plus grandes canines, le plus grand nombre de femelles* » comme il précise bien : « *aujourd'hui étudier une espèce – l'homme, en l'occurrence – sans s'intéresser à ses voisines – les singes – est un non-sens* (c'est lui qui l'affirme !), il s'en conclut que si l'homme est dans l'ensemble monogame c'est parce qu'il possède une taille de canine plus petite... ou l'inverse !

Précisons aussi que lorsqu'il compare la taille des canines, ce n'est pas au sein d'une même espèce mais bien entre **différentes espèces actuelles de singes**. Pour nous, il y a là plutôt un sophisme paléontologique, car il s'agit simplement d'un attribut mâle différent selon les espèces. On aurait pu dire la même chose avec la taille de l'animal, ou la longueur de ses poils ! Et avec des connaissances ainsi résumées sur les canines, il prétend donner des leçons aux dentistes !

Sa conclusion est donc que la canine présente une fonction sexuelle, chez les singes actuels (les hommes auraient donc évolué de la même façon que les singes depuis 7 millions d'années ?).

Toujours en s'appuyant sur ses observations, il fait le constat suivant : les canines simiesques prennent place en dernier dans la bouche, après la mise en place de la troisième molaire (l'équivalent de la dent de sagesse humaine), c'est à dire quand le singe arrive à l'âge adulte et que sa mâchoire fonctionne depuis longtemps. Ce qui lui permet de conclure que « *la position de la canine est contrainte par la cinématique* (ou mécanique) *masticatoire et non l'inverse* », oubliant de préciser quel était le rôle cinématique de la canine temporaire (dent de lait du singe) qui a cédé la place à la

¹⁰ Propos précisés dans « *Au commencement était l'homme : de Toumaï à Cro-Magnon* » - 2003, « *Lucy et l'obscurantisme* » - 2007, de P. Picq et « *Aux origines de l'humanité* » -vol 1- De l'apparition de la vie à l'homme moderne, de Brunet, C. Coppins & Picq (2001).

¹¹ Ainsi que pour Brunet et Coppins.

canine définitive...ce qui aurait certainement permis à d'autres de conclure le contraire ! Puisqu'il en est ainsi, et par comparaison, il en tire les mêmes conclusions chez son cousin, l'homme : la canine ne doit pas jouer un rôle très important dans la mastication. Mais voilà ! la canine humaine ne se met pas en place en dernier, mais bien plus tôt¹². Il en conclut alors que c'est tout simplement parce qu'elle est plus petite, précisant encore que, là aussi, la cinématique masticatoire était déjà opérationnelle chez l'homme, donc que la canine ne l'influence pas, ou peu. Belle pirouette de paléontologue ! Disons simplement que la cinématique masticatoire se met en place dès que les maxillaires commencent à pouvoir mastiquer en fonction de l'éruption des dents de la première dentition. Seulement, n'étant pas dentiste, il ne peut se rendre compte que, chez l'homme, lorsqu'une canine temporaire est en malposition, ce qui arrive extrêmement rarement, elle s'use facilement, ce qui permet de satisfaire la cinématique masticatoire sans perturbation, tandis que la canine définitive se met en malposition tout simplement parce que sa mise en place est contrariée par un manque d'espace, par des malpositions voisines, comme par un retard d'éruption ou un retard de chute des dents de lait.

Même sans être dentiste, on comprend l'erreur du paléoanthropologue Pascal Picq. D'une part, il confond les mâchoires humaines sans malposition dentaire canine avec les mâchoires ayant des malpositions canines, et d'autre part il les compare avec celles des singes qui, eux, ne possèdent pas de malpositions. Il va cependant donner sans retenue des leçons de thérapeutique aux dentistes : *«La canine peut interférer dans la mastication chez l'homme¹³, mais, selon moi, l'erreur*

¹² Plus précisément au moment du remplacement des molaires temporaires par les prémolaires permanentes vers l'âge de 11-13 ans. Pour un placement harmonieux, la canine humaine définitive doit apparaître au moment de la chute de la deuxième molaire temporaire et après la poussée de la première prémolaire permanente.

¹³ Affirmer le contraire aurait constitué une faute importante qui aurait provoqué un tollé chez les dentistes.

*à commettre est de considérer qu'elle guide la mastication¹⁴. Je ne souhaite pas bouleverser la **pratique empirique** des chirurgiens-dentistes. Ce qui compte, c'est avant tout que leurs résultats cliniques soient bons. Pour autant, **l'on ne peut pas tourner le dos à l'avancée des connaissances dans des disciplines connexes à la sienne**. Aujourd'hui, même la médecine s'inscrit dans le cadre des théories de l'évolution. Je ne vois pas pourquoi les sciences dentaires feraient exception. **Mon rôle de scientifique consiste à démonter les idées fausses, aussi ancrées soient-elle, et elles sont nombreuses s'agissant de la canine** ».*

Ainsi, il reproche aux dentistes de ne pas profiter des bienfaits des avancées de la paléanthropologie évolutionniste et à cause de cela de tomber dans l'erreur au sujet de la fonction canine, même si les résultats thérapeutiques existent. Voilà donc sa profession de foi : se faire un devoir d'enseigner son point de vue évolutionniste sur une pratique dentaire jugée désormais obsolète parce qu'elle ne s'intègre pas dans cette optique évolutionniste !

Le corps professionnel dentaire est certes respectueux des « avancées » professionnelles, mais à condition qu'elles permettent de mieux soigner les patients. Nul doute que les dentistes préféreraient, en lieu et place de ces cogitations évolutionnistes douteuses et abstraites, recevoir des propositions de traitement pratiques pour en découvrir et vérifier les résultats cliniques. Mais de cela, ils risquent de rester longtemps sur leur faim...

Rappelons pour terminer les principales « avancées évolutionnistes » qui ont modifié les pratiques médicales, aboutissant toutes à des impasses et pour cela abandonnées ou

¹⁴ En affirmant ceci, P. Picq entre en contradiction avec un autre paléontologue, Pierre Fronty qui écrit : « *la canine, la dent la plus importante dans la mécanique mandibulaire : les canines sont les premières à entrer en contact lors des mouvements masticatoires. Les études réalisées sur la proprioception et sur le guidage canin démontrent le rôle essentiel de cette dent. Sa morphologie est en relation directe avec la morphologie du condyle mandibulaire pour toutes les espèces animales.* » (Plaidoyer pour la canine, *Le Chirurgien-dentiste de France*, n° 751, juin 1995).

en cours d'abandon. D'abord la suppression, dès les premières inflammations, des organes qualifiés de « vestigiaux » (donc inutiles) : par exemple l'appendice et les amygdales. Puis l'affirmation que nos mâchoires diminuent de taille : ce serait pour cela que nos dents de sagesse ne trouvent pas leur place dans la bouche ; elles sont donc à supprimer ! Si l'enfant doit porter un appareil d'orthodontie parce que la mâchoire est trop petite, il faut alors extraire en plus les premières prémolaires ; la formule dentaire passe ainsi de 32 à 24 dents¹⁵. Ce serait, là encore, anticiper sur la future formule dentaire humaine !

Laisser les paléanthropologues évolutionnistes prendre pied en médecine constitue une grave erreur, car guidés par un phylum imaginaire, ils cherchent à influencer la pratique médicale et dentaire au mépris de l'expérience clinique et des connaissances physio-pathologiques. Aveuglés par l'orgueil de leurs certitudes érigées en absolu, ils ne se rendent même pas compte de la situation ridicule dans laquelle ils s'ancrent lorsqu'ils se posent en donneurs de leçons.

SOCIETE

"Il a plu à Dieu qu'on ne pût faire aucun bien aux hommes qu'en les aimant."

(P. Le Prévost)

Que penser du vaccin contre la grippe¹ ? Sylvie Simon²

¹⁵ Lire à ce sujet *Le Cep* n°13 et 36. Actuellement, il y a une marche arrière sur ces pratiques extractives reconnues comme inutiles : les références dentaires qui servent maintenant à la profession pour une « bonne pratique professionnelle », ne gardent plus pour indications d'extraction que les indications classiques (qui sont hors contexte évolutionniste) : les infections gingivales récidivantes, les délabrements importants.

¹ Repris de *Votre Santé*, n° 87, décembre 2006

² Sylvie Simon, journaliste d'investigation, est notamment l'auteur de *Ce qu'on nous cache sur les vaccins* (Éd. Delville).

Résumé : La vaccination contre la grippe fait l'objet de nombreuses campagnes publicitaires, souvent relayées par les caisses d'Assurance maladie, surtout à l'intention des personnes âgées. Or cette vaccination présente de nombreux risques, surtout pour les sujets fragiles : elle a occasionné des décès bien analysés tant en Israël qu'aux États-Unis. Qui plus est, son efficacité n'a jamais été démontrée : les études rétrospectives menées sur des centaines de milliers de cas (Base de données Cochrane, 2006) montrent que la vaccination ne fait pas régresser la maladie. Il est donc grand temps que la population reçoive à ce sujet une information objective permettant aux candidats au vaccin de donner ce « consentement libre et éclairé » prévu par la loi pour tous les actes médicaux.

La campagne de vaccination contre la grippe reprend de plus belle, en Israël et en France.

L'automne venu, nous sommes continuellement agressés par des médias qui multiplient à l'envi les spots publicitaires incitant les gens, particulièrement les plus âgés, à se faire vacciner contre la grippe. On peut aisément imaginer ce que dépense l'industrie pharmaceutique pour ce matraquage publicitaire. Quant aux caisses d'Assurance-maladie, malgré les promesses du ministère de la Santé de réduire les dépenses de santé, elles harcèlent sans relâche les citoyens. Certains sont écœurés de ces manières scandaleuses, mais d'autres, tel un troupeau, obéissent sans se poser de questions sur la nécessité de ce vaccin.

Cette campagne sans précédent serait-elle due au fait qu'un hiatus a mis en péril ce lobbying si bien organisé ? En effet, au cours de la semaine du 16 au 22 octobre 2006, quatre personnes, âgées de 53 ans à 76 ans, sont décédées en Israël. Toutes avaient été vaccinées la même semaine contre la grippe avec le vaccin fabriqué par le laboratoire Sanofi-Aventis.

Yacov Ben-Yizri, ministre de la Santé du pays, a immédiatement suspendu la vaccination, bientôt suivi par les instances de santé de Taiwan. Deux jours plus tard, alors que la radio de l'armée israélienne admettait qu'il existait une infime chance de lien entre les décès et la vaccination, le ministre annonçait : « *On n'a trouvé aucun lien entre cette tragédie et la vaccination antigrippale* ». On peut ainsi juger du sérieux de cette expertise éclair pour déterminer les causes des décès.

De son côté, le laboratoire Sanofi-Aventis a indiqué qu'il allait envoyer des experts pour étudier les causes de ces décès, mais déjà, sans attendre le rapport des experts du fabricant, le Pr Manfred Green, du CDC (Center for Disease Control, Atlanta-USA), a déclaré lui aussi qu'il n'existait aucun rapport entre ces quatre décès.

En France, Xavier Bertrand, ministre de la Santé, a immédiatement saisi l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé (Afssaps) afin d'évaluer très rapidement la situation. Deux jours plus tard seulement, le 24 octobre 2006, nous apprenions que : « *En réponse aux très nombreuses questions de clients en pharmacie, le ministère de la Santé et de la Solidarité maintient la campagne de vaccination antigrippe en France* », car cette réunion a permis de confirmer que « *rien n'indique que ces décès soient liés au vaccin et qu'aucune situation similaire à celle connue en Israël n'a été à ce jour rapportée en France ni dans d'autres pays* ».

Questions sur une vaccination à hauts risques

Lorsqu'on analyse en détail cette affaire, il existe de nombreux points qui devraient être examinés et que personne n'a encore relevés :

1° Les décédés « *souffraient tous de problèmes chroniques, de maladies cardiaques ou de diabète* ». Cette vaccination est administrée à des sujets à hauts risques, qu'ils soient cardiaques ou respiratoires, afin de les protéger à cause de leur fragilité. Or, c'est à présent ce que l'on évoque pour expliquer ces décès.

2° Les décédés avaient été vaccinés l'année précédente « *sans aucun problème* ». Les autorités n'ont-elles jamais entendu parler de la goutte d'eau qui fait déborder un vase ? « Il s'agit d'une vaccination contre une maladie non mortelle qui est appelée à être répétée tous les ans, c'est-à-dire qui va stimuler, de façon répétée sur des dizaines d'années, des cellules très proches, et je pense qu'on ne peut exclure le risque d'un « échappement » aux régulations physiologiques de la multiplication, soit le risque d'une prolifération non limitée de cellules immuno-compétentes. » (Cf. Dr C Knippel, *Le Concours médical*, 12 octobre 1996). Déjà, en 1974,

le Dr C White avait publié une mise en garde contre les immunisations à répétition et leurs possibles effets adverses (cf. *Ann. Int. Med.*, vol. 81, p.584).

3° « *Aucune situation similaire à celle connue en Israël n'a été à ce jour rapportée en France ni dans d'autres pays* ». Notre ministre de la Santé a-t-il oublié, qu'entre le 9 et le 20 janvier 2004, 17 personnes âgées de plus de 90 ans, toutes vaccinées contre la grippe, ont manifesté des symptômes pulmonaires disparates, et que 9 d'entre elles sont décédées de la grippe. Philippe Blanchard, directeur de la DDASS, n'avait alors rien trouvé de mieux à dire que « *chez les personnes âgées, le vaccin est peu actif* ». Nous sommes heureux de l'apprendre, étant donné les campagnes éhontées faites en sa faveur, mais s'il est « peu actif » pour protéger de la grippe, il est particulièrement actif pour tuer en toute légalité. Notre ministre a-t-il aussi oublié qu'entre le 13 et le 27 février 2005, 13 personnes âgées de 82 ans à 99 ans, toutes vaccinées contre la grippe, sont décédées dans une maison de retraite à Faulx, près de Nancy ? Selon le directeur départemental des affaires sanitaires et sociales, Philippe Michel, huit de ces personnes « *ont été victimes de la combinaison d'un virus de la grippe et d'une bactérie de type pneumocoque* ».

Les cinq autres sont décédées de « mort naturelle », par hasard, comme les victimes en Israël.

Quant aux « autres pays », en janvier 1998, 31 personnes sont décédées de la grippe dans un établissement médico-social de Zurich (cf. *Le Quotidien du médecin*, 13 février 1998). La plupart ayant été vaccinées à l'automne, il est permis de se demander si le vaccin n'est pas en rapport avec des décès. Et le 19 avril 2006, *l'Evening Telegraph* annonçait qu'une femme de Dundee, âgée de 56 ans, était décédée à l'hôpital des suites de la vaccination contre la grippe, victime d'une encéphalite une semaine après l'injection. Les instances de santé britanniques ont parfaitement admis que le vaccin était responsable et que les accidents, « *bien que rares, pouvaient très bien se produire chez d'autres personnes* ».

Mais, en France, la plupart des dirigeants de la santé, ministre et autres, ou bien ne lisent pas les journaux ou bien souffrent d'amnésie.

Il n'existe aucune preuve que le vaccin contre la grippe soit utile

Enfin, le quatrième point est encore plus important. Le ministère de la Santé a déclaré que les décès en Israël « *ne remettent pas en cause le bénéfice de santé publique attendu de la vaccination contre la grippe saisonnière en France, notamment pour les personnes à risques (les personnes de plus de 65 ans, les malades chroniques, les professionnels de santé)* ».

Notre ministre ignore-t-il les conclusions du groupe Cochrane ? Dans ce cas, nous nous permettrons de l'informer.

Dernièrement, s'est tenu, à Rome, un congrès international appelé « *Projet Cochrane* », afin de faire le point sur la vaccination contre la grippe depuis trente-sept ans. Dans le rapport qui regroupait 51 études sur 260 000 enfants, les chercheurs ont conclu qu'il n'existait **pas la moindre preuve que la vaccination des enfants entre 6 mois et 23 mois eût une quelconque efficacité**. Et d'après 25 études comprenant 60 000 adultes, le groupe Cochrane a estimé que la vaccination réduisait le risque de grippe d'à peine 6 % pour les personnes en bonne santé.

Quant aux gens âgés, après avoir passé en revue 64 études, le groupe Cochrane a conclu qu'aucune étude ne permettait de constater l'efficacité du vaccin. (Cf. *The Cochrane Database of Systematic Reviews*, « *Vaccines for preventing influenza* », 1-2006).

Ces résultats confirment le constat du Dr J. Anthony Morris, virologue et ancien chef du contrôle des vaccins à la FDA (Food and Drug Administration, USA): « *Il n'existe aucune preuve que le vaccin contre la grippe soit utile. Ses fabricants savent bien qu'il ne sert à rien, mais continuent néanmoins à le vendre.* »

Une autre étude, menée afin de déterminer si l'incidence de la grippe avait diminué dans l'Ontario après une campagne d'immunisation gratuite pour 12 millions d'individus en 2000, a abouti aux mêmes conclusions. Le Dr Dianne Groll, qui a mené cette recherche à l'Université d'Ottawa, a analysé **tous les cas de grippe recensés au Canada entre 1990 et 2005**. Elle a remarqué qu'en dépit de cette intense vaccination l'influence de la maladie

n'avait pas diminué, bien au contraire : « *Cette campagne a coûté aux contribuables de l'Ontario plus de 200 millions de dollars, sans pour autant diminuer l'incidence de la maladie* ». (Cf. Groll, DL, Thompson, DJ. « Incidence of influenza in Ontario following the Universal Influenza Immunization Campaign » in *Vaccine*, 5 avril 2006). Le 2 mai 2006, le *National Post* d'Ottawa reprenait la nouvelle et titrait: « *Le vaccin contre la grippe n'a pas réduit le nombre de cas alors que cette campagne a coûté beaucoup d'argent.* »

En France aussi, ces campagnes coûtent des fortunes aux contribuables, même si certains croient encore que ces vaccins sont gratuits. Ainsi, en 1993, la caisse d'Assurance-maladie de Loire-Atlantique a voulu étendre le bénéfice de la vaccination gratuite à 43 000 assurés sexagénaires, et a dû arrêter l'expérience en constatant qu'à cet âge « *les vaccinés consomment plus de médicaments que les non-vaccinés. En novembre et décembre 1993, ils ont dépensé 23 % de plus que les non-vaccinés (en consultations, visite, pharmacie). Quant à l'efficacité du vaccin, elle reste difficile à évaluer* ». (Cf. *Libération*, 11 octobre 1994).

Mais cela n'a pas servi de leçon aux autres caisses d'Assurance-maladie.

A son tour, le 13 février 1996, le Dr Fabrice Carrat, de l'Inserm, nous prévenait qu'une expertise collective, dirigée par l'Inserm, avait conclu à l'inanité de l'argument économique pour la promotion de la vaccination des actifs contre la grippe. « *Les sept jours d'arrêt de travail supposés inéluctables lors d'une grippe sont loin de refléter la réalité.* » Il concluait que la perte de production n'excède pas quatre jours, d'autant qu'un quart des malades ne s'arrêtent pas du tout (cf. *Panorama du médecin*, n° 4356).

Une étude réalisée au Japon n'a pas davantage pu mettre en évidence la différence entre les taux de mortalité des personnes vaccinées et non-vaccinées, ce qui a conduit le gouvernement à suspendre son programme de vaccination. Deux ans plus tard, les taux de grippe n'avaient toujours pas augmenté.

Quant aux travaux menés par l'Institut national des allergies et des maladies infectieuses sur les courbes de mortalité aux Etats-Unis de 1968 à 2001, elles ont conclu que la généralisation des vaccinations n'a pas diminué la mortalité, et ceci

dans tous les groupes d'âge, y compris les gens âgés, comme l'a précisé le Dr Lone Simonsen dans les *Archives of Internal Medicine*. Bien que l'incidence vaccinale soit passée de 20 % en 1980 à 65 % en 2001, la mortalité est restée la même alors qu'on espérait une baisse des décès d'au moins 40 %.

Le bénéfice est pour le laboratoire, le risque pour le patient³

Non seulement ce vaccin protège peu ou pas du tout, mais les mises en garde provenant de médecins ou de revues médicales réputées sont très nombreuses bien que les médias se gardent d'en parler.

Parmi les divers effets secondaires, dont parfois la grippe elle-même, il faut citer des péricardites aiguës, des problèmes cardiaques, des vertiges et des céphalées, mais également des pathologies neurologiques : encéphalites, myélopathie, occlusion de la veine centrale de la rétine, paraplégie, radiculite. (Cf. le *British Medical Journal*, n° 3, 1971).

Le 29 octobre 2005, le journal anglais *Telegraph* signalait des interactions, chez les gens âgés, entre ce vaccin et les médicaments absorbés pour fluidifier le sang. Certaines avaient conduit des pensionnaires de maisons de retraite du Royaume-Uni à des décès subits, des empoisonnements et des crises cardiaques. Notre ministre l'ignore sans doute également.

D'ailleurs, on recommande de faire préalablement au vaccin un test cutané en milieu hospitalier sous surveillance, à proximité d'une unité de soins intensifs, avec de l'adrénaline à portée de main et un personnel médical et paramédical entraîné. Ce qui n'est jamais fait, mais prouve la dangerosité du vaccin (cf. *Jama*, vol.263, 1990 ; *Pediatrics*, vol.91, 1993 et *Le Concours médical*, vol.116, 1994).

Quant au Dr Hugh Fudenberg, fameux immunologiste américain, ses recherches l'ont amené à établir un lien entre les

³ Ndlr. Certes les vaccins entraînent des enjeux financiers importants qui expliquent le comportement de certains cadres de l'industrie pharmaceutique. Mais l'auteur se trompe s'il réduit la question à son aspect économique : la vaccination est un problème global de société qu'il faut replacer à l'intérieur d'une vision proprement politiques de la question.

vaccinations régulières contre la grippe et un risque croissant de maladie d'Alzheimer. Ne soyons donc pas surpris par l'indéniable augmentation de cette maladie, non seulement chez les gens âgés, mais aussi chez les plus jeunes.

Nous pouvons ainsi considérer que les médias, les innombrables panneaux publicitaires et les caisses d'Assurance-maladie, qui poussent outrageusement toute la population à se faire vacciner sans jamais faire état des risques, violent la loi Kouchner sur l'information libre et éclairée de la personne, avec la complicité du ministère de la Santé.

L'Art rendu à sa mission¹

Eric Davoust

Présentation : Le public est souvent désorienté par les productions qui lui sont proposées au nom de « l'art ». Le plus souvent, mettant son incompréhension sur le compte de l'ignorance, il passe outre et finit par se désintéresser d'une activité pourtant des plus nobles puisque le beau comporte toujours une part de gratuité. Après avoir dénoncé les perversions qui dénaturent l'art contemporain : le diktat de l'argent (qui régit la distribution et la diffusion), le refus d'évaluer (qui marginalise la valeur proprement artistique d'une œuvre et entérine la disparition presque totale du « goût » dans l'éducation artistique), et l'idéologie (par laquelle l'Etat met l'art à son service au lieu de le servir), E. Davoust montre qu'il subsiste un véritable art contemporain, notamment une impressionnante liste d'œuvres d'inspiration religieuse (mais jamais produites ni diffusées).

Or l'art sacré reste la source de l'art vrai : la gratuité est l'image terrestre de la Grâce. Mystère de la beauté !

Permettez-moi de citer, en introduction, quatre vers tirés de la « Prière pour avouer son ignorance » (le Deuil des Primevères) de Francis Jammes : « *Faites qu'en me levant, ce matin, de ma table, je sois pareil à ceux qui, par ce beau dimanche, vont répandre à vos pieds dans l'humble église blanche l'aveu modeste et pur de leur simple ignorance.* »

Car parler de l'art c'est évoquer un mystère et mes mots semblent impropres à en saisir la courbe. Mais avouer son ignorance n'est pas refuser la tâche. Celle-ci s'avère d'autant plus nécessaire que l'art paraît désorienté autour de nous et qu'il faut le redresser.

Notre premier soin sera de trouver le point d'application dans l'art de ces forces manipulatrices qui le dévoient : je le nommerai, **la gratuité**. Puis, après avoir identifié trois perversions fondamentales, l'argent, l'image et l'idéologie, et le lieu principal de leur action, à savoir la diffusion, je m'intéresserai aux résistants de ce combat de libération : le public et les artistes.

¹ Conférence donnée au colloque du CEP à Bonnelles, le 21 octobre 2007.

Nous étudierons ensuite les outils à notre disposition pour libérer l'art, pour le rendre à sa mission, sans oublier néanmoins de viser juste, de bien comprendre la haute mission de l'art.

En exergue des *Valses nobles et sentimentales* de Maurice Ravel figure l'épigraphe d'Henri de Regnier : « le plaisir délicieux et toujours nouveau d'une occupation inutile ». **Inutile** : cet adjectif nous conduit bien au-delà de ce que nous imaginons car il nous fait percevoir une dimension essentielle de l'art. Il y a dans toute œuvre d'art un inutile, un superflu, une gratuité irréductible, un quelque chose qui, en la distinguant de l'objet utile, lui confère le statut d'œuvre de l'esprit. Dire d'un objet qu'il est beau, c'est affirmer qu'il possède en propre une différence, insaisissable mais réelle, qui le distingue de l'objet quelconque. Cet epsilon, marque de l'œuvre d'art, fruit de l'inspiration, si difficile à nommer, à expliquer... et à produire, je le nommerai gratuité car il semble ne pas nous appartenir. Il semble nous être donné sans calculs ni prévisions. Pourquoi ici plutôt qu'ailleurs ? Il y a bien dans l'œuvre d'art un mystérieux équilibre, infrangible, qui nous dépasse : une gratuité. « *La beauté est la forme que l'amour donne aux choses* » nous dit Ernest Hello.

Or il semble que c'est dans cette caractéristique intrinsèque de l'art que s'exercent des manipulations. J'en vois trois principales qui veulent tirer profit de cette zone de gratuité propre à l'art. La première consiste en une subordination de l'art à la recherche du profit dans une logique de type marchand, la seconde dans l'asservissement de l'art à la culture considérée sous un angle idéologique ou révolutionnaire et la troisième dans l'utilisation de l'art comme producteur de communication au profit d'un pouvoir politique. Ces deux dernières manipulations reprennent, ne parlons pas de hasard, l'intitulé du ministère de la culture et de la communication. J'emploie ce mot de manipulation à dessein pour souligner le caractère caché de ces pressions qui s'exercent sur l'art et qui donc les rendent imperceptibles. Le procédé est simple, les pressions ne s'exerceront pas directement sur la création artistique mais d'abord sur les conditions de diffusion ou de distribution.

En agissant ainsi en périphérie de la création, il est possible de modeler la perception que le public a de la réalité artistique et par là, dans un second temps, de formater l'évaluation artistique.

Inéluctablement, le troisième stade suivra qui modifiera par voie de conséquence la création artistique elle-même.

Manipulation de l'art ! Ridicule !...vous dit-on! Il n'y a pas de preuve, et pour cause. Les artistes créent ce qu'ils veulent ! Affirmer le contraire, c'est appartenir à cette famille suspicieuse d'anticommunistes primaires, de noirs théoriciens de la thèse du complot ! Circulez, il n'y a rien à voir!

Pourtant on peut discerner deux vecteurs principaux qui mettent l'art à notre disposition : la distribution commerciale et la diffusion dans le domaine public.

La distribution des objets artistiques tels que disques, livres d'art, reprographies, copies répondent à une logique commerciale, fondée sur la multiplication du produit (produire plus pour vendre plus), et à ce titre assignent comme fin au produit, le profit. Inévitablement, des conflits d'intérêt naissent entre exigences artistiques et exigences commerciales, conflits rarement arbitrés en faveur de l'art, mais plutôt en faveur du profit. Il n'est pas inintéressant de savoir que lorsque nous condamnons l'art sulpicien, en réalité nous confondons un style que nous ne connaissons guère avec ces innombrables copies à bas prix qui ont inondé le marché pendant des années et qui témoignent de l'essor industriel plus que de la création artistique de ce style, dont l'inventaire reste d'ailleurs à faire. Un autre exemple nous est donné par les fusions-acquisitions, amicales ou inamicales, entre les grandes multinationales du disque CBS, Warner, Columbia, Sony. . . Exigences artistiques ou exigences financières?

Par ailleurs, le processus de multiplication ou de duplication de l'œuvre d'art pose une question philosophique délicate, déjà soulevée par le philosophe Etienne Gilson : la copie d'une œuvre d'art est-elle une œuvre d'art ?

On ne peut cependant pas réduire l'intervention des entreprises dans le monde de l'art à la seule production d'objets.

Elles interviennent aussi dans la production de spectacles, par le mécénat, par l'achat d'œuvres . . . L'activité privée en soi ne

porte pas atteinte à l'activité créatrice. L'application d'un coefficient multiplicateur apporte le danger.

Un producteur de concert peut effectuer un bon travail, mais s'il agrandit trop la salle de concert pour multiplier les entrées, alors il infléchit le jeu du pianiste qui devra jouer plus fort, perdant la finesse de l'œuvre interprétée.

Non lucratives, les associations loi 1901 constituent encore aujourd'hui la plus grande part des structures de diffusion artistique. Vous savez sans doute que les saisons musicales des villes de province sont organisées par des associations. Regroupant des amateurs autour d'un domaine d'élection, elles semblent à l'abri de toute intrusion mercantile. Mais le danger est ailleurs. Par leur besoin de subventions, elles rendent toute théorique leur indépendance par rapport à la puissance publique. Le phénomène d'attraction des associations dans le domaine public s'est encore précisé ces dernières années par la création des EPCC (établissements publics de coopération culturelle) dont les conseils d'administration soigneusement choisis assureront une mainmise complète de l'État sur la vie culturelle. Mais la présence de l'État est depuis longtemps établie : savez-vous que le premier producteur de concerts en France est Radio-France ? La diffusion de l'art par les personnes morales publiques se caractérise par la tendance à l'institutionnalisation. Nous entrons ici dans les manipulations par la culture et la communication.

La culture, dans le contexte de la diffusion artistique par la puissance publique, apparaît comme un ersatz de la fonction sacrée de l'art. L'espace de gratuité de l'art s'utilise pour véhiculer mythes et valeurs républicaines ou démocratiques. Je recommande à ce sujet la lecture de *L'État culturel* de Marc Fumaroli (Paris, Fallois, 1991). Il y a interaction volontaire entre deux ordres différents : les concepts idéologiques comme le progrès, la nouveauté, l'évolution, la complexification, le sens de l'histoire d'une part, et les modes opératoires artistiques d'autre part. En appartenant au monde de la culture, l'art ne peut plus remettre en cause les axes dominants de la pensée officielle.

La communication indique l'utilisation de l'art pour bâtir l'image que la puissance publique veut donner d'elle-même. Pour Marcel De Corte, la démocratie produit de l'information ou de

l'événement par nécessité, pour construire une image qui dissimule son inexistence.

Nous trouvons deux caractéristiques indûment utilisées pour bâtir l'image du pouvoir. Ce sont la puissance et l'expression ; la puissance renvoyant évidemment à la puissance de l'État tandis que l'expression a pour tâche de convaincre, si possible en ne passant pas par la réflexion, convaincre par les instincts. La puissance peut se conjuguer suivant les arts de façon différente. Depuis la puissance sonore de l'instrumentiste, l'œuvre monumentale d'un compositeur (la démesure de ses dernières œuvres n'est pas pour peu dans la notoriété de Beethoven, ni l'ampleur de son œuvre dans celle de Bach) ou le gigantisme architectural tel qu'on peut le voir par exemple au ministère des finances de Bercy, peu importe du moment qu'il y a puissance. L'art d'État est toujours un art puissant.

L'expression quant à elle se fait le plus souvent par le biais du discours d'introduction, de présentation de l'œuvre ou par le discours de l'artiste qui s'engage, interroge, provoque, suscite. Mais pas uniquement. Elle peut s'obtenir par le trait souligné, le phrasé accentué voire le geste qui choque, l'objectif étant de susciter une adhésion irrationnelle, vecteur de subversion.

Au-delà de ces deux critères, on peut observer une prolifération administrative due au fait que l'institutionnel ne peut avoir pour partenaire que de l'institutionnel car il ne prend pas en compte la personne. L'objectif sera donc la mise en réseaux des institutions par des maillages toujours plus étroits, mise en réseaux la plus large possible. Cette hypertrophie des réseaux rend déjà problématique la diffusion.

Le deuxième stade de la manipulation concerne l'évaluation artistique.

Créer c'est choisir, et choisir c'est évaluer. Le ressort de la vie artistique est en réalité l'évaluation. Or, aussi étrange que cela paraisse, elle n'existe pas quand il s'agit du soutien public à l'œuvre d'art.

J'ai souvenir d'avoir interrogé le directeur d'une structure d'État sur les critères d'évaluation artistique retenus pour sélectionner des dossiers. La réponse qui m'a été faite disait ceci : Ce n'est pas à l'État de décider des choses de l'art, donc nous ne

choisissons pas sur des critères artistiques ! Ce sont donc des critères non artistiques qui déterminent l'action publique. Quel terrible aveu ! Cherchez dans les organigrammes des institutions culturelles les fonctions d'évaluations : elles sont introuvables. Un deuxième exemple peut illustrer cette étrange situation : le classement entre les différentes sortes de conservatoires de musique en France ne se fait pas sur des critères artistiques mais sur des critères quantitatifs tels que le nombre de locaux, la superficie ou les matières enseignées. A y bien réfléchir, le refus du choix artistique est habile : sous couvert du respect de la liberté artistique, il permet de s'affranchir du risque lié au choix. Peu importe l'œuvre, ce qui compte, c'est la manipulation.

Nous arrivons maintenant au stade de la production.

En amont dans le temps, la production se situe en aval dans le choix des moyens financiers. Une œuvre sans diffusion n'aura pas d'argent. Or dans le choix d'un programme de concert, le nombre de musiciens d'orchestre à employer conditionne le répertoire. Avec une formation de type Mozart (quarante musiciens environ), les chefs d'orchestres comptent en nombre de cors : 2 ou 4 cors. Alors vous ne jouez pas le grand répertoire symphonique qui nécessite quatre-vingt musiciens. Toutes les programmations orchestrales ont toujours pour première question: combien de cors ? De même, le développement en musique des ensembles à géométrie variable ou des orchestres de baroqueux (basse continue plus quelques musiciens) est la réponse à des situations économiques précaires.

Les conditions de délai participent aux conditions de création. L'instabilité des conditions nuit évidemment à la qualité.

Pour obtenir une subvention, il faut souvent infléchir un projet : inclure une œuvre contemporaine, passer une commande, signer une convention avec une scène nationale, un Frac, changer le programme.

Autant de procédés qui semblent anodins mais aboutissent généralement à une modification substantielle du projet artistique initial. Voici une anecdote qui m'est arrivée.

Je souhaitais faire connaître l'œuvre du compositeur Galina Ustvolskaya. J'avais pris contact avec une radio, enthousiaste à cette idée ! J'ai donc rencontré le responsable de la programmation

qui m'a dit tout le bien qu'il pensait de cet projet et m'a juste proposé de l'élargir un peu à la musique soviétique pour piano. Je me suis donc remis au travail ; je suis allé chez l'éditeur *le Chant du monde*, antenne soviétique s'il en est ; j'ai fait des recherches en bibliothèque et suis retourné quelques mois plus tard avec le projet infléchi. A nouveau le responsable m'a confirmé sa volonté de me programmer, mais les circonstances actuelles, les difficultés économiques. . . bref, j'ai donc fait la création de deux jeunes compositeurs... français.

Toutes ces tensions aboutissent bien souvent à isoler les artistes. Jacques Maritain l'écrivait il y a cinquante ans : on peut craindre une solitude effrayante des artistes. Et ceci malgré un discours officiel favorable à l'art et des structures culturelles florissantes. Il s'agit d'une perversion aboutie, à peine perceptible. Mais peut-on imaginer un art sans artistes ?

Face à ce dévoiement imperceptible de l'art, des résistances s'organisent : celle du public et celle des artistes.

Celle du public, évidente, se présente sous trois aspects: dans sa pratique amateur, dans son choix des spectacles qu'il ne fréquente pas et dans son choix des spectacles qu'il fréquente.

La pratique amateur se présente donc comme un lieu de résistance. En effet, qu'il soit musicien, peintre ou sculpteur, l'amateur choisit à coup sûr ce qui lui plaît, ce qui correspond à son goût, ce qu'il juge convenable, ici et maintenant. Les pressions extérieures n'interviennent pas ou peu dans ses choix. Il n'a d'ailleurs pas conscience de sa résistance, son plaisir personnel le guide, coordonne ses efforts et le fait juger lui-même des résultats. En contact avec le réel, il donne peu de prise aux idéologies: quel antidote !

Mais le public, en tant que spectateur, résiste tout simplement en n'assistant pas aux spectacles qu'il juge inintéressants. Et, là aussi sans s'en rendre compte, il pose un problème important. Car la fréquentation de l'art reste un sujet de préoccupations pour les organisateurs. Que le public aime ou déteste un spectacle ne les dérange pas. Qu'il ne vienne pas les perturbe. Alors, pour remonter le taux de fréquentation, ils

remplissent les salles ou les musées de cars entiers de scolaires, obligés de venir durant les temps d'école. Les chiffres de fréquentation sont saufs. Au lieu de s'interroger devant l'absence du public, les organisateurs se tournent vers de nouveaux publics... « Nouveaux »... Vous l'avez compris, on ne sort pas de l'idéologie.

La troisième sorte de résistance consiste tout simplement pour le public à assister aux spectacles qu'il apprécie, à fréquenter les musées qu'il aime, à regarder ce qu'il estime. On pourrait s'amuser d'une telle évidence, et pourtant quel sujet d'étonnement que de voir des organisateurs douter de cela ! Deux expériences m'ont marqué.

La première se situe dans une ville de plus de 50.000 habitants. Le directeur du théâtre m'explique qu'il n'y a pas de public pour la musique classique dans cette ville trop bourgeoise (vous remarquerez que dans le domaine artistique, quand quelque chose ne va pas, c'est toujours la faute de la bourgeoisie !), qu'il n'y a jamais plus de 100 personnes par concert... Je lui répondis que son analyse était erronée et que j'étais prêt à lui prouver le contraire s'il m'en donnait les moyens. Ce qui fut décidé après plusieurs entretiens. Je préparai alors la saison musicale suivante. Au lieu de gérer la pénurie, j'invitai l'orchestre de Moscou qui a donc joué dans cette ville devant 700 personnes. Les autres concerts ont aussi rempli les salles. La démonstration était concluante !

La seconde eut lieu dans une autre ville où je devais diriger comme chef et soliste un concert consacré aux concertos de Mozart pour piano et orchestre. J'avais prévu que la salle serait trop petite et qu'il fallait prévoir deux soirées. Chose impossible me répondit-on, on ne remplit jamais la salle !

Le concert eut une telle demande qu'il fallut bien en organiser un second. Sur le nombre des entrées payantes et sur le plan financier, ce fut le meilleur spectacle de l'année. J'ai donc suggéré de programmer pour l'année suivante quelque chose d'équivalent, puisque cela correspondait à une attente du public. Certainement pas, m'a-t-on répondu, ce n'est pas le public qui doit influencer la programmation !

Des artistes eux-mêmes résistent. J'aimerais citer en exemple cette femme compositeur dont j'ai parlé plus haut, Galina Ustvolskaya, compositeur soviétique, née en 1919. Voici ce qu'en

dit Victor Susline dans l'introduction de son catalogue Sikorski : «*Quelques-unes de ses compositions sont marquées de spiritualité, ce qui se manifeste dans les titres ou dans des formules liturgiques chantées. Leur message témoigne d'un esprit aussi rigoureux qu'indépendant ainsi que d'une volonté inflexible: c'est une voix sortie du «trou » noir de Leningrad, de l'épicentre de la terreur communiste... »*. Voici quelques uns de ces titres : *Dona nobis pacem*, 1971, pour piccolo, tuba et piano ; *Dies iræ*, 1973, pour 8 contrebasses, percussion et piano ; *Benedictus qui venit*, 1975, pour 4 flûtes, 4 bassons et piano. Ce compositeur, soutenu par Chostakovitch, indépendamment de son style d'écriture, en choisissant des textes catholiques, qui plus est, en latin, montre une force de résistance peu commune.

Même en France, la création d'œuvres de musique religieuse ou sacrée catholiques semblait ne plus aller de soi depuis des dizaines d'années. Le concile Vatican II voulait précisément résoudre un certain nombre de difficultés à ce sujet. Pourtant je vais maintenant vous citer, pour mémoire, quelques noms de compositeurs français nés après 1900, avec certaines de leurs œuvres.

Né en 1900, Henry Barraud : *Le mystère des saints innocents* de 1946, le *Te Deum* de 1955, le *Pange lingua* de 1964, *La Divine Comédie de Dante* de 1972.

Nés en 1901 : Henri Sauguet : *Je vous salue, Marie*, de 1943, *Requiem* de 1954, *Pie Jesu* de 1957, *Requiem* de 1957, *Ecce homo* de 1965, et Henri Tomasi : *Requiem, Il poverello, Le triomphe de Jeanne* de 1955.

Né en 1903, Maurice Duruflé, *Requiem* 1947, Quatre motets dont un *Tantum ergo* de 1960, *Messe cum jubilo* de 1966.

Né en 1904, Manuel Rosenthal, *St François d'Assise* de 1936, *Cantate pour le temps de la Nativité* de 1943, *messe Deo gratias* de 1953.

Né en 1905, André Jolivet, *La Vérité de Jeanne* de 1956, messe *Uxor tua* de 1962.

Né en 1906, Don Clément Jacob, *Chemin de croix* de 1946, *Psaumes* de 1966.

Né en 1907, Jean Langlais, trois psaumes de 1965, messe *Orbis factor* de 1969.

Née en 1907, Yvonne Desportes, *Requiem* de 1951, *Ballet des sept péchés capitaux*.

Nés en 1908 : Olivier Messiaen, *Trois petites liturgies* de 1944, et Daniel-Lesur, *Cantate l'Annonciation* de 1952, *Cantique des cantiques* de 1953, *Messe du jubilé* de 1960.

Né en 1909, Gaston Litaize, *Cantate Fra Angelico* de 1936, *Messe Virgo gloriosa* de 1959.

Né en 1910, Jean Martinon, *Cantique des cantiques*, *Psaumes*, *Absolve Domine* de 1942.

Né en 1911, Jehan Alain, *Requiem* de 1938.

Né en 1912, Jean Françaix, *Apocalypse de Saint Jean* de 1939.

Né en 1933, Jacques Charpentier, *symphonie sacrée pour le jour de Pâques* de 1965, *Prélude pour la Genèse* de 1967, *Vitraux pour Notre-Dame* de 1975.

Et pour finir cette liste, je citerai un compositeur français plus jeune que moi, déjà connu, Thierry Escaich, *Grande messe solennelle* de 1994, *le dernier évangile* de 1999, *le vertige de la croix* de 2004 et *l'Exultet* de 2005.

Cette liste, bien succincte, éclaire notre propos; il paraît probable que sur la quarantaine d'œuvres citées, seule une petite dizaine vous soit connue, et encore. Mais, même si la diffusion n'a pas permis de porter ces œuvres à votre connaissance, il n'en demeure pas moins qu'elles existent, préparant certainement l'avenir, pour peu que nous soyons vigilants. Cette vigilance nous invite à prendre les moyens nécessaires. Quels sont-ils ?

Le premier moyen pour rendre l'art à sa mission est de choyer l'art sacré. Cela vous étonne peut-être, car vous croyez sans doute que l'art sacré n'est qu'une spécialisation facultative de l'art, un sous-ensemble fragile et hétéroclite de l'activité de création, le dernier hobby d'artistes croyants en manque de reconnaissance... Eh bien, non ! La fonction sacrée de l'art reste sa première fonction car **le sacré est la source de l'art et non l'inverse**; l'opéra, la symphonie, la musique vocale ou instrumentale découlent de l'art sacré. Ne croyez pas qu'un Introït de grégorien provient d'une chanson à boire, que les bâtisseurs d'église romane ont copié les châteaux ou chaumières avoisinants. C'est bien le contraire qui s'est passé et qui se passera encore si nous en avons le courage. La

chanson populaire dérive de la musique d'église comme le château de l'église. Le drame de l'art du vingtième siècle s'appelle l'athéisme. Si nous délaissions l'art sacré, alors l'athéisme prendra sa place, avec toutes les grimaces qui en résultent et cette incapacité totale à nourrir l'art. Il nous faut donc retrouver l'ordre des choses et installer l'art sacré à sa place, la première.

Retrouver l'ordre des choses, c'est aussi respecter la fin propre de chaque œuvre. Chaque œuvre est en effet conçue, orientée, vers une fin particulière qu'il nous faut accepter si nous voulons la comprendre et donc l'aimer. Une sonate doit sonner c'est-à-dire être perçue par son cheminement harmonique, un prélude doit se jouer avant, une œuvre de concert doit s'écouter en concert, une valse se danser, une messe être entendue pendant le culte. Une cathédrale n'est pas un musée ni un stade une église. Il vaut mieux ne pas voir une œuvre que la regarder hors du contexte. Retrouver la cohérence de l'art, c'est retrouver la cohérence dans son utilisation.

Le troisième moyen à utiliser concerne la formation du goût. **Le goût me paraît en effet être à l'art ce que la prudence est à l'intelligence pratique**, cette faculté qui fait décider de ce qui convient en fonction des circonstances. Aujourd'hui, cette qualité se trouve rarement, y compris dans nos lieux d'enseignement artistiques. Comme membre de jury, je n'ai jamais entendu prononcer ne serai-ce que le mot. Or il y a-t-il un autre but à l'éducation artistique que la formation du goût ?

Nous formons à l'effort, à la persévérance, à la méthode, à la performance, à la maîtrise, mais au goût ? Comment trouver l'adapté, le convenable, l'idoine en art s'il n'y a pas de goût ? Il va de soi que le quantitatif, le mesurable ne le remplacent pas. **A quoi sert de connaître le nombre d'or, si nous n'avons aucun goût.** Comme le disait Couperin à propos de l'ornementation au clavecin: tout est affaire de goût.

Le quatrième et dernier moyen que je recommanderai aujourd'hui vous étonnera sans doute. Il s'agit du calme. Nous avons peu de citations de Fra Angelico mais l'une d'elles dit ceci : « *L'art exige beaucoup de calme et pour peindre les choses du Christ, il faut vivre avec le Christ* ». Fra Angelico parle d'exigence, d'une double exigence : celle du calme et celle de la contemplation.

Nous devons aménager des temps et des espaces de calme, pour nous et pour les artistes, des temps où l'oreille écoute, des espaces où l'œil regarde, des temps où l'ouïe se repose et des espaces où le regard s'apaise. Car nos sens en émois perpétuels, ballottés par notre vie trépidante, risquent de nous faire défaut quand ils pourront saisir un reflet, une harmonie, un galbe. Sachons leur donner la détente indispensable à leur bon fonctionnement.

La contemplation du Christ, dont parle Fra Angelico à propos de l'art, introduira notre conclusion. Pour peindre les choses du Christ, il faut vivre avec le Christ. Oui, il faut aller à la source. Il y a au cœur de l'artiste une soif à étancher et Fra Angelico nous indique cette source : c'est le Christ. Nous avons vu dans notre réflexion qu'aucune logique ni marchande, ni politique, ne pouvait appréhender entièrement la beauté: l'espace de gratuité demeure nécessaire. Le combat constant, tant du public que des artistes pour préserver ce bien précieux, loin d'être perdu d'avance, doit nous conduire à des choix audacieux: redonner sa dignité à l'art sacré, ordonner notre perception et notre utilisation de l'art, cultiver notre goût et retrouver le calme indispensable. Alors, dégagé de sa gangue, l'art, témoigne, par sa gratuité inhérente, dans l'ordre de la nature, du don gratuit qui est fait à l'homme dans l'ordre de la vie surnaturelle, qui est la grâce.

Abreuvé à la source, c'est-à-dire au Christ rédempteur, l'artiste peut reconstituer le lien ténu qui rapproche les deux termes (c'est le titre d'un opuscule de Don Clément Jacob paru en 1939) : l'Art et la Grâce.

BIBLE

Les quatre temps du christianisme Yves Germain

Présentation : Même si le sens des prophéties n'est souvent clair qu'après leur réalisation, il est indéniable que le style prophétique marque bien des passages de l'Écriture. Il n'est donc pas interdit de les scruter à ce titre car les perspectives ouvertes par la prophétie donnent à nos actes et à nos vies leur sens plénier. Dans ce bref article, Y. Germain distingue à l'aide de citations scripturaires quatre « temps » pour le christianisme : deux temps déjà accomplis (expansion et régression) et deux temps attendus (conversion du monde et moisson finale).

1 – Le christianisme fut en expansion depuis les paroles du Christ, principalement en Europe jusqu'au 11^{ème} et 12^{ème} siècle, puis dans les colonies européennes.

2 – Puis il sera en régression :

*Mt 24,12 – « *Et à cause des progrès constants de l'iniquité, la charité du grand nombre se refroidira.* »

*Et à l'Église de Sardes (la 5^{ème}) il est dit : « *Affermis le reste qui est près de mourir* ». Ap 3,2. Ce sera le temps du paganisme mondial.

*A la 6^{ème} Église, Philadelphie, il est dit : « *Je te garderai de l'heure de l'épreuve qui va venir sur le monde entier* » Ap 3,10. Ce sera le temps des « antichrists » : I Jn 2,22 – « *Celui-là est l'Antichrist, qui nie que Jésus est le Christ* ».

Cette période de paganisme mondial, un livre d'Élie Munk, *Voix de la Thora* (p.173), nous rappelle qu'elle est annoncée par le Zohar (13^{ème} siècle) : « *Mais au terme de l'évolution historique, les fils d'Ismaël livreront des guerres féroces sur terre,*

Le Cep n° 43. 2^{ème} trimestre 2008

sur mer et à proximité de Jérusalem. La conflagration mondiale qu'elles provoqueront conduira finalement à l'avènement de l'ère messianique ».

3 – La conversion du monde est annoncée par l'Évangile et l'Apocalypse.

**Mt 24,14 – « Et cet évangile du royaume sera proclamé dans le monde entier, en témoignage pour toutes les nations, et alors viendra la fin »*

**Heb 8,11 – « Tous me connaîtront »*

L'Apocalypse annonce aussi ce triomphe mondial. A l'Église de Philadelphie (la 6^{ème}) il est dit :

**Ap 3,12 – « Le vainqueur, j'en ferai une colonne »*

**Ap 20,2 – « Le diable, Satan, sera enchaîné pour mille ans »*

**Ap 20,4 – « Ils revinrent à la vie et régnèrent avec le Christ pendant mille ans »* (Temps symbolique de la 2^e chrétienté)

Ce sera le temps des « Noces de l'Agneau » :

**Ap 19,7 – « Réjouissons-nous, soyons dans l'allégresse, Car voici les noces de l'Agneau »*

C'est le temps où il n'y aura plus qu'un Époux, le Christ, et une seule Épouse, son Église !

**Ap 21,2 – « Et la cité sainte, la Jérusalem nouvelle, je la vis qui descendait du ciel, d'auprès de Dieu, prête comme une épouse qui s'est parée pour son époux »*

**Ap 20,6 – « Ils seront prêtres de Dieu et du Christ et régneront avec lui pendant les mille ans »*

**Ap 21,44 – « Les nations marcheront à sa lumière »*

Le monde entier sera chrétien durant un temps...

4 – « Laodicée », la 7^e et dernière Église (Ap 3, 14-22)

Elle est « tiède » et la sentence arrive :

**Ap 3, 16 – « Mais parce que tu es tiède, ... Je vais te vomir de ma bouche »*

**Ap 3,17 – « Parce que tu dis : je suis riche, je me suis enrichi, je n'ai besoin de rien et que tu ne sais pas que tu es misérable, pitoyable... »*

Les réalisations ne manqueront pas...Mais la Parole de Dieu sera noyée dans les biens matériels...

Cette Église, la dernière, verra donc le Retour du Christ comme il est annoncé :

**1 P, 45 – « Il viendra juger les Vivants et les Morts »*

**Lc 1,33 – « Et son Règne n'aura pas de fin »*

**2Th 2,8 – « Et alors se découvrira l'impie que le Seigneur (Jésus) exterminera par le souffle de sa bouche, et anéantira par l'éclat de son Avènement ».*

*

*

*

REGARD SUR LA CREATION

"Car, depuis la création du monde, les perfections invisibles de Dieu, sa puissance éternelle et sa divinité, se voient comme à l'œil nu quand on Le considère dans ses ouvrages." (Romains, 1 : 20)

Les étoiles confirment la Création¹ Jason Lisle, Ph.D.

Résumé : Si le ciel des nuits étoilées évoque à merveille la présence grandiose du Créateur, la science tend à donner des étoiles une origine digne des heurts aléatoires entre les « atomes crochus » de Lucrèce. Or les faits contredisent plusieurs des prédictions résultant de la théorie du Big bang. L'idée que des nuages d'hélium et d'hydrogène gazeux pourraient se contracter pour donner naissance à une étoile contredit le principe de conservation de la quantité de mouvement. Par ailleurs les étoiles « bleues » ne devraient pas pouvoir durer plus de quelques millions d'années, alors qu'on avance des milliards d'années pour l'univers. Enfin, les étoiles à l'origine des autres devraient avoir éjecté tous leurs métaux de surface. Or cette catégorie d'étoiles manque à l'appel. Il n'est donc pas étonnant qu'on n'ait jamais observé d'étoile en train de se former ! Comme pour les autres créatures, les lois de leur fonctionnement ne peuvent nous renseigner sur leur origine, qui est surnaturelle.

La plupart des universités enseignent que les étoiles se sont formées par la compression de nuages d'hydrogène il y a des milliards d'années, et que des étoiles continuent à se former aujourd'hui. La plupart des gens ne soupçonnent pas que ces idées soulèvent de sérieux problèmes scientifiques. Un examen minutieux montre que les étoiles ne sont pas âgées de milliards d'années. Les caractéristiques des étoiles ne suggèrent pas qu'elles soient le résultat d'une évolution; elles révèlent plutôt la puissance et la majesté du Seigneur.

Lorsque nous regardons le ciel par une claire nuit d'automne et voyons des milliers de fournaises nucléaires brillant comme de petites pierres précieuses suspendues dans l'immensité

¹ *Answers Magazine*, Vol.2 N° 4, Octobre-Décembre 2007.

du ciel, nous devrions nous souvenir que l'univers est vieux de milliers, pas de milliards, d'années, et qu'il fut créé par Dieu Tout-Puissant. En effet, lorsque l'on examine les caractéristiques des étoiles, on s'aperçoit qu'elles correspondent à ce que l'on peut en attendre d'après l'Écriture.

Les étoiles diffèrent en gloire

Commençons par explorer quelques propriétés des étoiles et voyons comment elles confirment ce qu'en dit la Bible.

1Co 15,41 dit qu'une étoile diffère d'une autre en gloire: "*une étoile même diffère en éclat d'une autre étoile.*" Bien qu'il y ait plus d'un milliard d'étoiles dans notre galaxie, chacune est unique. Même à l'œil nu, les étoiles se distinguent entre elles par leur couleur et leur brillance.

Les étoiles diffèrent en couleur

Leur couleur va du rouge au bleu. La couleur d'une étoile indique sa température de surface, allant de 3 000 à 40 000 degrés Kelvin. Les plus froides sont rouges, puis les plus chaudes vont de l'orange au jaune puis au blanc et finalement au bleu. Notre soleil est intermédiaire avec une température de surface d'environ 6000°K.

Les étoiles diffèrent en brillance

Les étoiles diffèrent en brillance comme en couleur. La brillance intrinsèque est déterminée à la fois par la température et par la taille de l'étoile. Les étoiles chaudes bleues brillent davantage que les étoiles rouges froides de même taille. Les grosses étoiles ("supergéantes") brillent davantage que les petites étoiles ("naines") de même température. Ceci parce que les grandes étoiles ont une plus grande surface.

La gamme de brillance intrinsèque des étoiles est incroyable. La pâle naine rouge Proxima du Centaure brille 20 000

fois moins que le soleil, alors que la supergéante bleue Deneb brille 200 000 fois plus!²

Brillance et couleur des étoiles

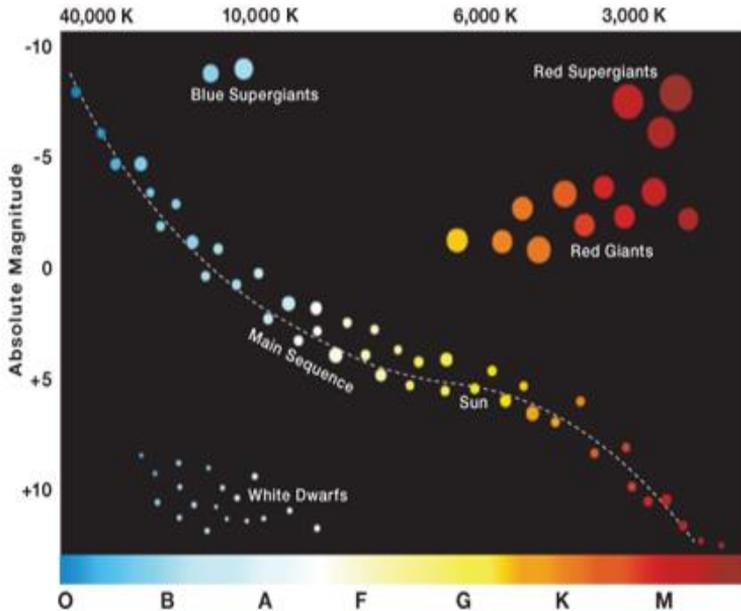


Figure 1 : Le diagramme de Hertzsprung-Russell croise la magnitude (brillance) d'une étoile (les naines en bas, les géantes vers le haut) avec sa température (du bleu très chaud à gauche au rouge relativement froid à droite).

La brillance apparente d'une étoile dépend de sa distance et de sa brillance intrinsèque. Ainsi, les étoiles les plus brillantes que nous pouvons voir sont soit proches soit intrinsèquement très

² Cette estimation dépend toutefois de la distance exacte de l'étoile, laquelle est incertaine

brillantes. Puisque plus de 99% des étoiles que nous voyons sont intrinsèquement plus brillantes que le soleil, vous pourriez croire que le soleil est plus pâle que la plupart des autres étoiles. Mais il n'en va pas ainsi.

La très grande majorité des étoiles de l'univers sont plus pâles que le soleil; en fait, quarante sept des cinquante plus proches étoiles sont plus pâles.³

Dans notre ciel nocturne, si nous voyons davantage les rares étoiles extrêmement brillantes, c'est simplement parce qu'elles sont beaucoup plus faciles à voir que les plus pâles.

Les étoiles ont une origine surnaturelle

Les propriétés des étoiles confirment la doctrine biblique de leur création surnaturelle. Les étoiles sont faites presque entièrement de gaz d'hydrogène et d'hélium; les deux éléments les plus communs et les plus légers. La masse combinée de tout ce gaz donne à l'étoile un champ de gravitation beaucoup plus fort que celui de la terre. Cette gravité empêche le gaz de se disperser dans l'espace.

Les astronomes croient que les étoiles se forment spontanément à partir de l'effondrement d'une nébuleuse. Une nébuleuse est un énorme "nuage" d'hydrogène et d'hélium d'extrêmement basse densité. S'il y avait un moyen de comprimer ce gaz, alors sa propre gravité le maintiendrait ensemble et une étoile se formerait. Cependant une telle compression est très difficile à réaliser parce qu'un gaz a tendance à se répandre, pas à se contracter. En fait, si un nuage de gaz commençait à se comprimer, il augmenterait drastiquement sa pression, son champ magnétique et sa vitesse de rotation.⁴

Tous ces facteurs s'opposeraient fortement à une nouvelle compression. La contraction de la nébuleuse serait stoppée bien avant qu'une étoile ait pu se former.

³ Les trois exceptions sont Alpha du Centaure, Sirius et Procyon

⁴ La quantité de mouvement du corps en rotation est constante: si la taille diminue, la vitesse angulaire doit augmenter.

C'est pourquoi beaucoup de scientifiques chrétiens sont convaincus que les étoiles ne peuvent pas se former spontanément, dans des conditions normales. Et de fait, malgré des prétentions contraires, **on n'a jamais vu une étoile se former**.⁵

La formation des étoiles semble n'être rien de plus qu'un essai sectaire d'expliquer l'univers sans invoquer Dieu. Toutefois l'Écriture nous dit que les étoiles ne se sont pas formées toutes seules; Dieu les créa au quatrième jour de la Création. (Gn 1,14-19).

Les étoiles sont jeunes

Les étoiles confirment aussi que la création est relativement récente, ne remontant pas à des milliards d'années. De toutes les étoiles, les étoiles bleues présentent le plus grand défi à ceux qui croient en un univers très vieux. Ces étoiles sont celles que l'on trouve dans la "séquence principale" du diagramme de Hertzsprung-Russell (cf. fig. 1, section centrale notée "*main sequence*"). Environ 90% des étoiles sont dans cette séquence principale; d'autres se trouvent "plus haut" (elles ont une plus grande luminosité). Ces étoiles bleues sont les plus lumineuses et massives de toutes. Bien qu'elles disposent de plus de combustible, elles le consomment beaucoup plus rapidement que leurs collègues jaunes ou rouges. Pour cette raison les étoiles bleues ne peuvent pas briller très longtemps (à l'échelle du temps astronomique).

Les astronomes estiment que les étoiles chaudes bleues ne peuvent durer que quelques millions d'années, au plus. Cependant, on trouve des étoiles bleues dans les bras de virtuellement toutes les spirales de galaxies, telle que la nôtre, à laquelle les astronomes attribuent pourtant des milliards d'années ! La fréquence des étoiles bleues indique qu'elles furent créées de façon surnaturelle dans un

⁵ Parfois les astronomes parlent très tranquillement de "régions de formation d'étoiles". Le profane pourrait croire que les astronomes voient réellement des étoiles se former dans ces régions, mais ce n'est pas vrai. Ces régions contiennent simplement des étoiles bleues chaudes que les astronomes **supposent** s'être formées à partir de la désintégration d'un nuage dans un passé récent.

passé récent. Ces étoiles chaudes et lumineuses confirment que l'univers est jeune, beaucoup plus jeune que les 13,7 milliards d'années des modèles officiels.

La population "manquante" des étoiles de classe III

La composition des étoiles contredit également les prédictions des scénarios évolutionnistes sur leur origine. Bien que les composants principaux d'une étoile soient l'hydrogène et l'hélium, il y a aussi des traces d'éléments plus lourds, appelés métaux. (En astronomie, tout élément plus lourd que l'hélium est appelé "métal"). Les étoiles comme le soleil comprennent seulement 2% de métaux environ (le reste étant de l'hydrogène et de l'hélium) et on les appelle étoiles de classe I, que l'on trouve principalement dans le disque des spirales des galaxies. Quelques étoiles ont encore moins de métaux, peut-être un centième de la quantité trouvée dans le soleil, ce sont les étoiles de classe II. On les trouve dans les amas globulaires et les galaxies elliptiques.

D'après le modèle officiel, il devrait exister une troisième classe d'étoiles, la population III, ne possédant aucun métal, hormis quelques traces de lithium. La raison en est que le big bang est supposé n'avoir produit que de l'hydrogène et de l'hélium. Les éléments plus lourds, comme le carbone et l'oxygène, sont censés avoir été produits dans le noyau central des premières étoiles, puis s'être dispersés dans l'espace lorsque certaines de ces étoiles ont explosé.

Par conséquent, les premières étoiles ne devraient présenter aucun élément lourd à leur surface. Les techniques actuelles, (comme la spectroscopie) ne peuvent déterminer que la composition de surface d'une étoile.

La surface de la population de classe III ne devrait avoir aucun métal puisque, selon le modèle officiel, la surface ne se mélange pas avec le noyau. **Or, aucune population de classe III n'a encore été découverte.** Pour les partisans du Big bang c'est une source de perplexité. Mais c'est parfaitement cohérent avec l'idée d'une création.

Les caractéristiques des étoiles confirment la véracité du récit de la Genèse. Les étoiles diffèrent en gloire, exactement comme le dit la Bible. Les modèles officiels de la formation des étoiles sont truffés de difficultés théoriques et nous devons encore attendre de voir une étoile se former spontanément. Les étoiles bleues ne peuvent pas vivre des milliards d'années, et cependant, elles sont très communes dans les spirales galactiques, confirmant la jeunesse de ces galaxies. Les étoiles sont un rappel céleste de la création surnaturelle de l'univers, exactement comme l'évoque le Psaume 19 : « *Les cieus racontent la gloire de Dieu, et le firmament annonce l'œuvre de ses mains* » !

(Traduit par Claude Eon)

Journée de Paris (1^{er} mars 2008)

Les fondamentaux de la survie

Vous souhaitez entendre ou réentendre les conférences?

Les CD sont disponibles :

- CD 0801** Michel Georget *La vaccination :
assurance ou déchéance ?*
- CD 0802** Henri de Roissart *Résister par la nutrition,
de la conception à la mort*
- CD 0803** Douchanka Karac *Les clés de l'équilibre psychique*
- CD 0804** Frère Maximilien-Marie
L'homme ne vit pas seulement de pain
- CD 0805** Le MP3 des 4 conférences (0801 à 0804)

A commander auprès du Secrétariat :

Chaque CD simple 8€, le MP3 18€

L'os: dur et tenace¹

Dr E. de V.

Résumé : La composition des tissus vivants révèle bien des surprises et remplit l'ingénieur d'étonnement devant l'intelligence de leur conception. Le cas du tissu osseux, récemment étudié à l'échelle du millième de micron, montre une complémentarité entre les dures (mais fragiles) particules d'apatite et le collagène (souple mais déformable). Ainsi un cinquième seulement de la déformation de l'os finit par affecter l'apatite, ce qui augmente d'autant sa résistance.

L'os ne se brise pas à la moindre contrainte mécanique. Pourquoi ? Pour le savoir, des chercheurs de l'institut Max Planck (Allemagne) et de l'ESRF (European Synchrotron Radiation Facility, Grenoble) ont étudié, à l'échelle nanométrique, avec les rayons X du synchrotron, le processus de déformation des os.

L'os est constitué de deux éléments différents : une moitié est faite de collagène, déformable ; l'autre est une phase minérale, rigide et fragile, l'apatite. Cette composition duelle rend le tissu biominéralisé dur et tenace.

Les chercheurs ont étudié les changements de structure à l'échelle micro- et nanométrique lorsque l'os est soumis à une contrainte mécanique. Résultat : lorsqu'une contrainte est appliquée à l'os, la déformation est absorbée par une succession de couches molles de plus en plus fines, ce qui fait que moins d'un cinquième de la déformation est effectivement enregistrée dans la phase minérale. Ces couches molles servent de colle entre des unités rigides ; l'assemblage final permet aux tissus de supporter de fortes contraintes ; l'apatite, fragile, ne subit pas de déformation excessive et ne se brise pas.

De plus, les nanoparticules minérales, du fait de leur petite taille, sont très solides et capables de supporter plus de deux ou trois fois la charge de fracture d'un bloc d'apatite.

¹ *Quotidien du Médecin* – 10/11/06

COURRIER DES LECTEURS

De Monsieur J-M M (Drôme)

*Suite au conseil de la p. 84, je vais écrire à Benoît XVI qui a dû être « circonvenu » lors du Ratzinger Schülerkreis 2006. Ainsi, en sa dernière encyclique Spe salvi, il écrit « la vie n'est pas un **simple** produit des lois et des causalités de la matière, mais, en tout et **en même temps**, au-dessus de tout, il y a une volonté personnelle... » phrase malhabile, mais inquiétante par ce « simple » et ce « en même temps » qui supposent donc que la vie est **quand même** un produit des lois, etc. La pensée du Pape devient confuse sur ce sujet délicat. (Il faudrait voir l'original en allemand pour pouvoir saisir exactement le sens de cette phrase de l'encyclique).*

Pour la « sortie » du 24 juillet dernier, tout cela n'arriverait pas si on s'en tenait à la sage précaution du Pr Rabischong : (Le Cep n° 37, p. 8) : « Il est donc important de ne pas utiliser le mot de microévolution ».

Espérons que Benoît XVI, dans une future encyclique sur la Foi (après l'Amour et l'Espérance...dans ce sens du Retour au Père !), revienne sur la Foi au « Dieu Tout Puissant, Créateur du Ciel et de la Terre. »

Du Pr Maciej Giertych

Cette année (2007) mes propres activités au Parlement Européen furent très visibles. J'avais écrit une brochure intitulée La guerre des civilisations en Europe, qui est un essai de présenter à un plus large public l'enseignement d'un historien et philosophe polonais Feliks Koneczny. Je l'ai distribuée à tous les membres du Parlement Européen. Elle fut saluée par une tempête de critiques dans les médias. Je fus déclaré raciste et antisémite.

Le Président du Parlement Européen fut bombardé de nombreuses lettres de toutes sortes d'organisations juives du monde entier, lui demandant de me sanctionner. Il succomba et me donna un blâme officiel, m'accusant de xénophobie. Le Parlement refusa de payer ma brochure (avec de l'argent pourtant destiné à mes activités politiques). Le blâme fit beaucoup de publicité à la brochure; on peut la trouver en anglais, polonais et français sur mon site web www.giertych.pl . J'ai fait appel du blâme auprès du Bureau du Parlement, demandant quelle déclaration particulière était xénophobe, mais le Bureau à l'unanimité confirma le blâme prétendant que de nombreux passages de la brochure sont xénophobes, tout en s'abstenant d'en mentionner un seul.

Le 7 octobre pendant une réunion aux Etats-Unis du Transatlantic Legislators Dialogue, dont je suis membre, il y eut une session sur "Les Liberté Civiles, l'Anti-discrimination, la Haine raciale et l'Antisémitisme", où le principal orateur était Abe Foxman, président de la Ligue Anti-Diffamation (ADL). Il donna une large vue d'ensemble de l'antisémitisme dans le monde. Au cours de la discussion qui suivit, un membre du Congrès américain, Eliot Engel, mentionna spécialement ma brochure comme exemple d'antisémitisme. On me donna la possibilité de répondre, ce que je n'ai jamais obtenu au Parlement Européen. Je dis que j'avais écouté attentivement la conférence de M. Foxman et essayé de trouver dans sa définition de l'antisémitisme quelque chose pouvant justifier sa déclaration (que j'ai trouvée sur le site web de l'ADL) selon laquelle ma brochure est "raciste et antisémite du début jusqu'à la fin." Je suggérai qu'il n'avait jamais lu la brochure, au mieux le chapitre sur la civilisation juive et probablement seulement des comptes-rendus de presse. Je confirmai le propos du député Engel disant que j'affirmais que les juifs faisaient leurs ghettos eux-mêmes. Oui, en effet, j'ai écrit que les juifs ont tendance à se serrer les coudes. J'ai déterminé cinq civilisations qui ont fait l'Europe au cours des siècles. Je ne prétends pas que tout ce que j'ai écrit est exact, ni que l'auteur que j'ai cité était exact en tout, mais je ne vois pas pourquoi je n'aurais pas le droit d'écrire à leur sujet

Samuel Huntington, professeur d'Harvard, a écrit un livre au titre très similaire Le Choc des Civilisations, dans lequel il

Le Cep n° 43. 2^{ème} trimestre 2008

décrit sept civilisations existant actuellement dans le monde. Il a relégué la civilisation juive dans une note de bas de page où il prétend qu'elle est territorialement si insignifiante que ce n'est pas la peine d'en parler. Il passe à côté du problème. La civilisation juive existe depuis au moins quatre mille ans, va probablement continuer pendant quelques millénaires, et sa spécificité n'est pas définie par l'État d'Israël mais par sa capacité à vivre parmi les non juifs et de continuer à conserver une identité propre. À chaque génération elle perd quelques membres par intégration, plus à certaines générations, moins à d'autres, mais la lutte continue. Quelle est cette identité juive spécifique ? Je soupçonne que la raison pour laquelle je suis tant attaqué pour cette brochure n'est pas ce que j'ai écrit, mais qu'un non juif ait osé essayer de définir l'identité juive. Après cette explication, j'ai distribué la brochure à la délégation américaine (les Européens l'avaient déjà eue auparavant). Foxman et Engel reconnurent tous deux qu'ils n'avaient pas lu la brochure et promirent de le faire. Plus tard j'eus quelques très bonnes conversations privées sur le sujet avec plusieurs participants au Dialogue.

De Monsieur J.L. L. (Belgique) : Quelques réflexions sur la chrétienté européenne au XX^e siècle

Monsieur le député Giertych, dans son article dans Le CEP n° 41, semble associer la Civilisation chrétienne latine à la démocratie chrétienne ! Cette vue fut au XX^e siècle celle des règnes de Pie XI et Pie XII, mais elle paraît inexacte, tant par le fait que Léon XIII et Pie X résistèrent de toutes leurs forces à cette option démocratique, que par la leçon de son échec et par l'Histoire de la Chrétienté en Europe. La démocratie fut chrétienne là où la société fut chrétienne aussi longtemps qu'elle le resta.

Au XX^e siècle où la société ne l'était plus, il était vain d'espérer christianiser la société avec un parti, alors que l'Eglise et le clergé n'y arrivaient plus !

Tout groupe ethnique ou national doit son existence aux familles fondatrices des clans qui le formèrent, familles qui

héritèrent de la chefferie et la gardèrent aussi longtemps que des évènements ne vinrent pas y mettre fin, transférant la fonction à d'autres. La Chrétienté est née tout autant par conversion de l'autorité suprême locale que du peuple. Aux tout débuts du Christianisme sous l'action des Apôtres, les conversions de membres des grandes familles régnantes furent exemplaires et décisives (l'atteste à Rome le tombeau de Domitilla Priscilla, vraisemblablement de la famille des Domitien par son nom). En Orient celle du Roi d'Edesse. Après les invasions barbares de l'Europe, la Foi conquiert des peuples et des nations par la conversion du Chef, à l'exemple de Clovis, le chef franc, et de Récarède, le Roi wisigoth d'Espagne. Cette conversion facilita alors l'action des clercs et la conversion du peuple.

Ce furent les conditions géo-politiques et économiques qui favorisèrent, ici une forme de gouvernement démocratique bourgeois, et ailleurs une forme monarchique mieux adaptée à un vaste pays, souvent avec superposition des deux formes. Tout pays étendu et présentant une diversité ethnique, menacé d'agressions extérieures, exigeait un pouvoir central fédérateur, comme l'Angleterre, la France, l'Espagne et l'Autriche. Ce fut le cas de la Russie. En ce qui concerne ce pays, l'un de ses hommes d'Etat, le Général comte Cherep-Spiridovich, dans son livre Le Gouvernement mondial secret rappelle que la famille impériale Russe était d'origine norvégienne, et non asiatique, appelée au pouvoir au XII^e siècle par les clans slaves de la région de Moscou.

Pierre le Grand fut un autocrate absolu, mais on ne peut l'assimiler, lui et ses successeurs du XVIII^e et XIX^e siècle, à des Attila ou des Gengis Kan, et moins encore étendre ce qualificatif au président russe actuel Poutine parce qu'il aurait récemment spolié (?) au nom de l'intérêt national un magnat du pétrole...

Louis XIV dans l'affaire Fouquet se serait alors comporté comme un barbare, et la civilisation française du grand siècle devrait, elle aussi, être appelée « touranienne » !

Or il existe bien encore aujourd'hui des pilleurs à la Gengis Kan, mais ce sont précisément les affairistes et grands financiers internationaux qui ne s'interdisent pas d'obtenir leurs possessions, soit par la guerre, soit dans des conditions typiques, de « l'abus de biens sociaux » des nations, et moins encore d'abuser

ensuite de leur « propriété », spoliant les peuples à la fois de leurs ressources naturelles et des revenus de ces exportations.

La société existe pour apporter à tous un mieux être au service des familles, ce qui exige que s'instaurent des relations justes et honnêtes y compris évidemment dans les transactions commerciales. Le rôle du Gouvernement est d'y veiller, de faire respecter la Justice. Pour nombre de financiers et d'affairistes actuels, vautours sans patrie ni frontière, toute propriété acquise dans n'importe quelle condition de droit ou de non droit, est une propriété « rédimée », dont le droit privé désormais inaliénable doit l'emporter sur le droit national, ce pourquoi ils haïssent le fait national !!! Tel est le principe du libéralisme économique, seul dogme qui nous soit désormais imposé, associé sans vergogne au socialisme et même au communisme ! Un chrétien peut-il admettre ce pseudo droit ? M. Giertych ne l'admet certainement pas !

Lorsque la communauté de ces affairistes qui nous dominent par la première puissance mondiale, la seule puissance, utilise à son gré les armes sophistiquées les plus variées, du libéralisme absolu et de la liberté des flux financiers, jusqu'à la dictature de leur Organisation Mondiale du Commerce (le Groszplan n'est pas mort !), tout chef d'Etat qui en a le pouvoir doit protéger sa nation de telles entreprises, qui, selon la formule célèbre, sont « celles du renard libre dans le poulailler libre ». Ce pouvoir l'Europe ne l'a plus. Nous sommes en guerre, Mitterrand nous en avait prévenu, et jusqu'ici nous l'avons perdue.

Car malheureusement la démocratie du XX^e siècle, « chrétienne » ou pas, a été très vulnérable aux manœuvres de ces modernes Gengis Kan, et a sombré en leur pouvoir, cette démocratie fonctionnant sur l'argent ! M. Giertych le sait bien.

C'est là tout le drame de l'organisation en trompe l'œil nommée Communauté Européenne, créée par des démocrates « chrétiens » plus maçons que chrétiens et tout à fait serfs (volontaires) de l'étranger ! Elle n'est pas et ne peut pas être européenne.

Toute forme politique est en principe christianisable, bien que toutes soient imparfaites parce qu'humaines et sujettes à déchéance si elles s'éloignent du Catholicisme qui est Grâce de vie et vérité. Tous les peuples, toutes les civilisations sont appelées

sans exception à l'Ordre voulu par Dieu dans le Christ, mais si elles le refusent ou ne le respectent pas, elles sombrent à un moment ou l'autre par un inéluctable fatum. La Pologne et nous-mêmes l'avons appris en 1939-40 ; la leçon n'a pas servi. Lorsque des Etats comme les nôtres se sont abandonnés au joug des ennemis du Christ, parés ou pas de l'étiquette démocrate, la libération ne peut plus venir que de Dieu. Les peuples n'ont plus de mémoire lorsqu'on la leur a fait perdre et que leur « démocratie » serve de l'étranger les leurre à plaisir. Ils n'ont plus même aujourd'hui la connaissance du vrai Dieu, puisque le clergé leur dit que toutes les religions sont bonnes, que les antichrists sont nos frères et même nos guides ! C'est l'heure du baiser lamourette.

Une date à retenir : les 18 et 19 octobre 2008 sur Paris

Colloque du CEP à Orsay (La Clarté-Dieu)

Thème : Le véritable développement durable

Le programme détaillé et le formulaire d'inscription seront joints au numéro de juillet.

Apparition Carl Christaki de Germain

Je viens de si loin que l'ignore
Qui je suis. Mais que sais-je encore,
Je vais ; j'irai toujours. Jusqu'où ?
Je ne sais pas, mais...jusqu'au bout.

Je viens du fond de l'existence,
Sans mémoire et sans importance.
Quelle heure est-il ? Il est midi.
C'est le soleil qui me le dit.

Ce que je veux ? Je veux connaître
La fin des choses et des êtres...
Et puis, je veux la dire à ceux
Que j'ai pouvoir de rendre heureux.

Après ? Oh ! Comme avant : La Vie,
Les jours, les mois, les ans ; l'envie
De tout aimer...enfin, l'adieu...
Pour un néant ? Non !...pour un Dieu !

*

*

*

Avis à ceux qui apprécient les poèmes de Carl Christaki

La Communauté est née :

Il s'agit d'une association loi 1901 dont l'objet est : « *toutes actions visant à faire connaître l'œuvre de Carl Christaki de* »

Germain et, de façon plus large, toutes actions exercées au service de la mise en valeur de la langue française, dont l'organisation de spectacles ».

La communauté est un néologisme que Carl Christaki de Germain expliquait ainsi : « *Je cherche la communication qui nous redonnerait tous à chacun ; cette communication, je l'appelle – et pour la nommer, et pour qu'elle arrive - « Communéité », n'ayant pas de mot, autre que ce néologisme, à ma disposition. »*

Pour Carl, qui aimait profondément la vie, et ne croyait pas à la mort, la poésie est un cri de l'être tout entier – corps, âme et esprit – et son « je » est pluriel.

Une fois par mois, les amis de *La Communéité* se réuniront (j'espère chaque fois de plus en plus nombreux) pour célébrer la langue française par des lectures de poèmes, de contes, de lettres de poètes illustres, inconnus, morts, contemporains...

La musique sera à chaque fois présente sous différentes formes afin d'enrichir et embellir nos soirées ; certaines pourront aborder des thèmes de l'actualité appelant les réflexions et commentaires de certains sages mais nous créerons à chaque fois un moment poétique et musical : nous avons besoin d'être éclairés et de nous éclairer les uns les autres.

Nous avons choisi comme partenaire RENCONTRES EUROPENNES, association régie sous la loi 1901 créée en 1990 dans le but de promouvoir la poésie francophone et réunir les amis d'Europoésie du monde entier pour une Europe Humaine. Le plaisir des mots restera au centre de toutes nos activités et nous y associerons des comédiens qui partagent nos passions.

Merci de venir nombreux et d'inviter vos amis. Nous célébrerons ensemble la joie et la force des mots.

Jean Christaki de Germain – Tél : 06-72-12-63-37

INDEX PAR THÈMES

BIBLE

021 : 073	La vérité comme événement	POTTERIE Ignace de la sj GERMAIN Yves
021 : 075	Des prévisions humaines et de celles de	

	l'Esprit-Saint	
022 : 063	La statue du songe de Nabuchodonosor ; sa signification historique	GERMAIN Yves
023 : 001	L'idée d'un Dieu Créateur : une perspective nouvelle pour l'exégèse	TASSOT Dominique
023 : 059	« Il vit et il crut » (Jn 20 ; 1-18)	GERMAIN Yves
026 : 067	A propos du prophète Jonas	CREAN Thomas
028 : 079	Les deux grands rassemblements	GERMAIN Yves
029 : 072	J'aime la Bible	CLAUDEL Paul
030 : 070	Les deux témoins	GERMAIN Yves
030 : 074	Le grec de Pilate selon l'Evangile de saint Jean	COUROUBLE Pierre
031 : 083	Oui, la famille est en crise	GERMAIN Yves
032 : 064	A la recherche du miracle d'Emmaüs	TIEDE Carsten Peter
033 : 067	Bible et OGM	Cruzador
033 : 075	Il faut rendre l'Ancien Testament au peuple chrétien	CLAUDEL Paul
035 : 063	Galilée dans la sacristie	TASSOT Dominique
036 : 077	Du sens de l'Ecriture Sainte	CLAUDEL Paul
037 : 071	L'attente des Juifs et des Chrétiens (I)	GERMAIN Yves
038 : 048	L'Evolution : une hérésie ?	REGA Franck
038 : 060	L'attente des Juifs et des Chrétiens (II)	GERMAIN Yves
039 : 065	La structure de la Genèse	EON Claude
040 : 075	L'homme cet aveugle !	GERMAIN Yves
040 : 076	La Prière signée du Nom	MATHIEU Jean-Marie

BIOGRAPHIE

001 : 036	Frédéric Le Play (1806-1882)	GUILLEMAIN Benjamin
004 : 030	Pour l'honneur d'Alexis Carrel	CHEVRY Jacques
006 : 084	Un savant devant la foi : Ampère (1775-1836)	AMPERE
008 : 041	Foch chrétien	XXX
011 : 035	Bergson, évolutionniste ?	BENRUBI I

BIOGRAPHIE

013 : 047	Le Professeur Henri Mo'Hderaï Baruk, médecin hébreu (1897-1999)	DESAINT Alain
020 : 001	En hommage à Georges Salet (1906-2002)	TASSOT Dominique
021 : 018	Le Professeur Max Thürkauf (1925-1993)	PONTCHARRA Angelika & Jean de
024 : 032	Vie et philosophie de Matthieu Fontaine	MEYER John R.

	Maury, pionnier de la mer (I)	
025 : 027	Vie et philosophie de Matthieu Fontaine Maury, pionnier de la mer (II)	MEYER John R

BIOLOGIE

005 : 021	Personne ici, hormis nous les terrestres	GONZALEZ Guillaume
006 : 001	Haeckel démasqué	TASSOT Dominique
006 : 021	La finalité en biologie	DIETRICH Joseph
009 : 007	Faut-il avoir peur des O.G.M. ?	PRO ANIMA
010 : 018	Les défenses naturelles anti-infectieuses des animaux et des végétaux	CLERCQ Jean-Maurice Dr.
011 : 028	La finalité dans le vivant dénote une intelligence (I)	FRANCOIS Marcel
012 : 026	La finalité dans le vivant dénote une intelligence (II)	FRANCOIS Marcel
017 : 013	L'embryon aurait-il des branchies ?	CLERCQ Jean-Maurice Dr.
019 : 008	La vie peut-elle surgir spontanément ?	ROSEVAER David
020:007	L'adaptation est une pré-adaptation	PEROTEAU Jean-François
022 : 017	La table des nuclides de Karlsruhe, document à connaître pour les biologistes	BOUCHER Jean
022 : 070	Un enfant nous est né	CHURCH J.R. Dr
025 : 017	Dolly : Ils ont décloné à mort !! ou dialogue avec mon neveu sur le clonage	ROULLET Bernard Dr.
025 : 019	Clonage du « mulet » américain Idaho Gem : nouvelle évidence de désinformation	TIMMERMAN Claude
028 : 007	L'induction et la répression des enzymes	SAGET Hubert
029 : 004	Ernest Duchesne (1874-1912) précurseur français de la découverte de la pénicilline	BOUNOURE Louis
030 : 077	Le problème de la chiralité	Mc COMBS Charles Dr.
032 : 011	L'information en biologie va vers le déclin	GIERTYCH Maciej Pr.
033 : 007	Manipuler la vie ? Un spécialiste de génie génétique confirme la Genèse	WIELAND C & SARFATI J.
033 : 014	Avortement : Un argument s'effondre	WILLIAMS Alexander
040 : 086	Les neurones et l'influx nerveux	RABISCHONG Pierre Pr.



Bulletin d'Adhésion et d'Abonnement

A retourner au CEP, 4 rue de Beauvais,

Le Cep n° 43. 2^{ème} trimestre 2008

91410 Saint Cyr sous Dourdan (France)

Tél. 01 60 81 27 24

Courriel : s.cep@wanadoo.fr

Nom : _____ **Prénom :** _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ **Ville/Pays :** _____

Verse sa cotisation annuelle :

- Membre actif : 30 €
 Membre sympathisant : 5 €

S'abonne à la revue *Le Cep* :

- Abonnement France : 30 €
 Autres Pays : 35 €
 Abonnement de soutien : 45 €
 Etudiant, chômeur, etc : 20 €

Fait un don de : _____ **Euros**

- Reçu fiscal demandé

Soit au total la somme de _____ Euros

Règlement par :

- Chèque en Euros tiré sur une banque établie en France ou sur CCP
 Virement postal sur le CCP du CEP (n°4 719 68 J, Centre : Châlons
en précisant l'objet du versement)
 Mandat postal international



Bulletin d'Adhésion et d'Abonnement

*A retourner au CEP, 4 rue de Beauvais,
91410 Saint Cyr sous Dourdan (France)
Tél. 01 60 81 27 24
Courriel : s.cep@wanadoo.fr*

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville/Pays : _____

Verse sa cotisation annuelle :

S'abonne à la revue *Le Cep* :

Membre actif : 30 €
 Membre sympathisant : 5 €

Abonnement France : 30 €
 Autres Pays : 35 €
 Abonnement de soutien : 45 €
 Etudiant, chômeur, etc : 20 €

Fait un don de :

Euros

Reçu fiscal demandé

Soit au total la somme de _____ Euros

Règlement par :

- Chèque en Euros tiré sur une banque établie en France ou sur CCP
 Virement postal sur le CCP du CEP (n°4 719 68 J, Centre : Châlons
en précisant l'objet du versement)
 Mandat postal international

Le Cep n° 43. 2^{ème} trimestre 2008